—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. V. | EDMONTON, ALBERTA, LE 25 JANVIER 1933 | No 12.

Chez nous et ailleurs

MONTREAL.—Les officiers de la douane viennent de découvrir un alambic clandestin d'une capacité de 2,000 gallons, et ils ont procédé à l'arrestation de quatre individus.

MONTREAL.—Le 8 juin prochain, le conseil municipal de Montréal aura cent ans d'existence, la première séance ayant eu lieu, sous la présidence du maire Viger le 8 juin 1833.

MONTREAL. — Le "Canada" de Montréal annonce que le Pacifique Canadien et l'A. C. J. C. sont en ce moment en pourparlers au sujet de l'achat par cette dernière, de l'hôtel de la Place Viger, qui doit fermer ses portes à la fin du présent mois. L'endroit servirait de club et de résidence.

OTTAWA.—Le Bureau fédéral de la statistique a publié jeudi un rapport sur l'emploi au Canada en 1932. On y voit que la moyenne mensuelle du nombre des travailleurs a été de 801, 356, soit un indice moyen de 87.5 pour cént, en prenant pour base le recensement du travail de 1926. En 1931 l'indice était de 102.5.

TORONTO.—On a jeté les bases mercredi, à Toronto, au cours de la réunion d'une élite intellectuelle, d'une société canadienne de littérature et d'arts. La Société projette de jouer un rôle influent dans le domaine éducationnel, en Ontario même puis dans tout le pays, en fournissant des conférenciers compétents pour parler de littérature, d'art, d'architecture et autres sujets de culture de l'esprit.

CALGARY.—La Banque de Montréal consent à prêter à Calgary les $300,000 dont cette ville a besoin pour acquitter le change sur des paiements d'obligations à New York.

CALGARY.—Le projet du troc de notre bétail canadien contre l'huile et le charbon russe, tel qu'endossé jeudi par l'Association des Eleveurs de l'Alberta, représente une négociation de $7,000,000. Ceci a été révélé par G. G. Serkau, chef du syndicat canadien qui s'occupe activement du projet.

NEW YORK.—On a nié carrément mercredi aux bureaux de l'Amtorg Trading Co., représentante commerciale de la Russie soviétique, la rumeur de négociations avec les intérêts canadiens relativement à une grande vente de blé canadien en Russie. La rumeur circulait que le Canada échangerait 20,000,000 de boisseaux de blé contre des produits russes.

NEW YORK.—Parlant récemment au congrès annuel de la Ligue américaine du contrôle des naissances, M. Louis-I. Dublin, troisième vice-président de la Metropolitan Life Insurance Co., a déclaré que le taux de la natalité s'affaisse si rapidement aux Etats-Unis que la survivance du pays est pratiquement mise en péril. Dans quelques décades, a-t-il dit, la population américaine sera stationnaire, aux taux actuels des naissances, puis déclinera.

MEXICO.—L'explorateur suédois Linné, a mis à jour, à San Juan Théotihuacana, au Mexique, les ruines d'un palais millénaire datant de l'époque toltèque. Il a été trouvé 10,000 objets divers, dont une statue de pierre du dieu du soleil Xipe Toltec. Le musée de Mexico et le musée etnographique de Stockholm doivent se partager ces importantes trouvailles.

CITE VATICANE—L'un des grands événements de l'année sainte, en même temps que l'un des plus pittoresques sera assurément la procession solennelle de Saint-Pierre à Saint-Jean-de-Latran. Le Souverain Pontife montera ensuite au balcon de cette dernière Basilique et bénira la foule. Cette procession aura tout probablement lieu le jour de la Fête-Dieu, le 15 juin. Elle reprendra une très ancienne tradition, abandonnée lorsque le Pape se constitua prisonnier volontaire du Vatican en 1870.

ROME.—Le gouvernement italien est furieux du fait que les achats de l'Italie en Russie aient dépassé les achats russes en Italie. En conséquence il va dénoncer le traité commercial qu'il a conclu en 1924 avec les soviets dans un délai de deux semaines à partir d'aujourd'hui.

MOSCOU.—Le ministre des Affaires étrangères vient de publier l'échange de communication intervenu entre Moscou et Tokio, au cours duquel le Japon refusa de signer un pacte de non-agression avec la Russie soviétique. Dans sa réponse, le Japon dit que le moment n'est pas encore propice pour signer un pacte

Congrès annuel des Fermiers-Unis à Calgary

Discours de M. Robert Gardiner—Union des Fermiers-Unis à la Cooperative Commonwealth Federation—Gardiner réélu à la présidence—Résolutions

CALGARY.—La semaine dernière, les Fermiers-Unis de l'Alberta ont tenu ici leur congrès annuel qui a groupé plus de 300 délégués.

Le congrès s'est ouvert mardi sous la présidence de M. Rdbert Gardiner, député fédéral d'Acadia.

Le discours présidentiel

Dans son discours présidentiel M. Robert Gardiner a tracé les grandes lignes d'un nouveau système économique de nature, selon lui, à assurer une distribution équitable des biens du monde.

Les perspectives économiques immédiates ne sont pas brillantes, a dit M. Gardiner. D'autre part, je crois que jamais au cours de la période historique la possibilité d'un rapide progrès et d'un ordre économique équitable n'a été aussi grande que présentement. Le vieil ordre est en train de changer et nous sommes en présence d'une occasion comme jamais les générations passées n'en ont eu. Si nous le voulons, nous pouvons diriger les processus du changement vers des fins "constructives" bienfaisantes.

Après avoir attribué les présents maux économiques aux erreurs du capitalisme et à un retard de la distribution sur la production croissante, M. Gardiner a dit: Il faut recourir à l'urbanisme social pour assurer un débit ininterrompu de marchandises et de services aux besoins du peuple. La solution des problèmes économiques devra comporter l'ouverture d'une issue à un nouvel ordre social dans lequel les plus hautes valeurs humaines puissent trouver leur plus complète expression. Cela est la plus importante de nos tâches.

Au cours de l'année dernière, a continué M. Gardiner, on a constaté un éveil de la conscience sociale dans une certaine partie du peuple qui n'avait pas encore participé effectivement aux efforts entrepris pour produire des modifications essentielles dans l'organisme social. Il y a eu l'organisation de la **League for Social Reconstruction**, avec qui les cultivateurs unis d'Alberta coopèrent, par suite de similitude de vues. Il y a eu surtout, par suite de la coopération d'association de l'Est et de l'Ouest, la conférence qui, le 1er août, à Calgary, a abouti à la formation de la "Co-operative Commonwealth Federation" (parti socialiste).

M. Gardiner a rappelé que le comité exécutif des cultivateurs-unis d'Alberta a donné son adhésion à la fédération, mais que c'est au présent congrès de régler définitivement la question de l'adhésion des cultivateurs-unis à la fédération.

M. Gardiner a aussi parlé de la situation économique du Canada en 1932. Il a notamment affirmé que la conférence impériale n'avait même pas formé une bulle à la surface de la mer des affaires.

Les U. F. A. et la C. C. F.

La Co-Operative Commonwealth Federation a maintenant l'appui po-

(suite à la page 4)

La crise et le chômage dans le monde

Un rapport du Bureau international du Travail sur la réduction des heures de travail dit que les principales causes du chômage sont la rationalisation et les progrès de la technique

GENEVE.—Le rapport, préparé par le Bureau international du travail, sur la réduction des heures de travail, met en relief le fait que, si le chômage mondial actuel est incontestablement dû en majeure partie à la crise économique générale, il s'explique, pour une grande part, aussi, par la rapidité avec laquelle, durant ces dernières années, les progrès de la technique ont éliminé la main-d'oeuvre à la fois de l'industrie et de l'agriculture.

Il est, en effet, incontestable que l'application méthodique des progrès de la science, favorisée par la concentration des entreprises, le développement de l'usage de la force motrice, l'organisation de plus en plus systématique du travail par des techniques nouvelles ont eu pour résultat d'accroître considérablement le rendement individuel et de diminuer par conséquent, le nombre des ouvriers nécessaires à une production donnée.

Dans l'industrie du verre, par exemple, une machine, desservie par 9 ouvriers, remplace 80 à 90 travailleurs. Dans l'appareillage électrique, on note, pour la fabrication d'ampoules, que les machines automatiques, suivant le type, produisent de 1,453 à 3,143 pièces par rapport à un nombre indice de 100 pour la production à la main.

En Allemagne, de 1925 à 1929, la production par personne employée a augmenté de 19 à 30 pour 100.

Dans l'industrie du charbon, au cours de la même période, l'augmentation a été, pour le coke, de 67 pour 100. Dans l'industrie du fer, elle a été de 41 pour 100 pour la fonte et de 50 pour 100 pour l'acier fondu.

Pour l'Allemagne, durant les dernières années, le nombre des chômeurs dont l'inactivité provenait de transformations techniques, se rapprochait d'un million.

En Grande Bretagne, de 1924 à 1929, la production par personne employée a augmenté dans l'industrie manufacturière, de 8 pour 100; dans les mines de 26 pour 100 et dans l'ensemble de la production industrielle, de 11 pour 100.

Aux Etats-Unis, de 1919 à 1927, la progression de la production par personne employée est de: 13 pour 100 dans les transports, de 41 pour 100 dans les mines et de 43 pour 100 dans les manufactures.

Pendant la même période, l'augmentation de la production par heure de travail est de 55 pour 100 dans l'ensemble de l'industrie des fers et aciers, de 88 pour 100 dans le raffinage du pétrole, de 97 pour 100 dans l'industrie automobile, de 163 pour 100 dans la fabrication des pneumatiques et de 71 pour 100 dans la raffinerie du sucre.

Le chômage résultant de l'introduction des nouvelles méthodes dans les entreprises est donc un important facteur de la crise actuelle avec lequel il faudra compter pendant longtemps.

Pas de régime soviétique

C'est ce que M. Bennett répond à une délégation de chômeurs—Les fauteurs de désordres subiront les conséquences de leurs actes

OTTAWA.—Le gouvernement du Canada ne permettra pas que l'on tente d'établir au pays le régime soviétique; l'on ne peut pas s'attendre non plus à ce que le gouvernement présente au parlement un projet d'assurance-chômage non contributoire; toute tentative de renverser le régime actuel de gouvernement et de troubler l'ordre social sera sévèrement réprimée et les fauteurs de discorde devront subir les conséquences de leurs actes. Voilà les principales déclarations faites par M. Bennett à une délégation de chômeurs, la semaine dernière.

Les sans-travail avaient organisé une "marche" sur les édifices parlementaires. Et pendant qu'une vingtaine d'entre eux étaient reçus par le premier ministre, M. Hugh Guthrie, Gordon, ministre du travail, environ 75 chômeurs tenaient une démonstration sur la colline. L'entrevue avec M. Bennett dura environ trois quarts d'heure et retarda la séance de l'après-midi de la conférence interprovinciale.

En plus des quelques déclarations citées précédemment, M. Bennett fit remarquer que le ministre du travail avait reçu six demandes de citoyens russes qui avaient été renvoyés dans leur pays, pour revenir au Canada. Cela indiquait sans doute que les conditions d'existence chez les Soviets n'étaient pas aussi roses qu'on veut bien le représenter. M. Bennett remercia la délégation des recommandations qu'elle lui avait faites. Les manifestants se réclamaient du "Comité national des Conseils des sans-

Le sacre de S. E. Mgr Melanson

La date en est fixée au 22 février et il aura lieu à Chatham

QUEBEC.—Le sacre de S. E. Mgr Melanson, évêque de Gravelbourg, aura lieu le 22 février prochain à Chatham, N.B. Le consécrateur sera S. E. le délégué apostolique. Les évêques coconsécrateurs seront LL. EE. NN. SS. McGuigan, de Régina, et Chiasson, de Chatham. S. E. Mgr J. M. R. Villeneuve, O.M. I., archevêque de Québec, prononcera le sermon en français. Un évêque des provinces maritimes fera le sermon en anglais.

Hindsley est élu dans Calgary

Le candidat indépendant à l'élection de jeudi a défait Mlle Turner, candidate du parti travailliste et du parti de la "Cooperative"

CALGARY.—M. Norman Hindsley, un candidat indépendant qui avait l'appui des conservateurs, a été élu jeudi député à la Législature provinciale dans l'une des circonscriptions de la ville de Calgary après une lutte électorale d'une âpreté encore inconnue à Calgary. Il a battu Mlle Amélia Turner, candidate à la fois du parti travailliste et de la nouvelle "Cooperative Commonwealth Federation", par une majorité de 1,822 voix, le vote étant de 14,128 à 12,306. Comme on vote selon le système de la représentation proportionnelle à Calgary, ce n'est qu'au cinquième recomptage que M. Hindsley a obtenu 209 votes de plus que les 13,919 dont il avait besoin pour être déclaré vainqueur. Les quatre autres candidats ont perdu leur dépôt.

Le Pape convoque un Consistoire

Il s'ouvrira le 13 mars

CITE VATICANE.—Sa Sainteté Pie XI a convoqué un Consistoire pour lundi, le 13 mars. L'objet principal de la tenue de ce consistoire est de nommer trois cardinaux qui ouvriront les portes saintes de trois basiliques romaines en plus de celles de St-Pierre lors de la proclamation de l'année sainte qui commencera le 1er avril.

Suggestions de M. Ian Mackenzie

Le député de Vancouver-Centre préconise l'examen du régime financier du pays par un comité national, l'établissement d'une banque nationale, etc.

VANCOUVER.—M. Ian Mackenzie, libéral, député de Vancouver-Centre, préconise l'établissement d'un comité national ayant le pouvoir d'examiner le régime financier du pays en général et l'agencement des dettes et des dépenses de l'Etat. Ce comité aurait aussi le pouvoir de procéder à l'établissement d'une banque nationale. M. Mackenzie préconise de plus une parité immédiate entre le dollar canadien et la livre britannique, la réduction des taux d'intérêt des banques d'épargne et la conversation à trois pour cent de tous les emprunts intérieurs du pays. Il a exprimé l'opinion que les banques doivent coopérer à l'amélioration de la situation sous peine d'étatisation de tout le système bancaire.

M. Jacques Bureau est mort

Malade depuis un an

Montréal.—L'hon. M. Jacques Bureau, C.R., sénateur depuis 1925, ancien ministre des douanes et de l'accise dans le cabinet Mackenzie King, est décédé subitement dans un hôtel ici lundi, à l'âge de 72 ans. Il était malade depuis un an. Il était dans la poiltique active depuis 1900.

NEW YORK.—Un mois après que le trésor anglais a fait son paiement de $95,550,000 aux Etats-Unis, pour solder des dettes de guerre, la Grande-Bretagne a commencé hier à racheter une partie de son or qu'elle avait désigné pour les Etats-Unis. La

La conférence interprovinciale d'Ottawa est terminée

Elle prend une décision, semble-t-il, pour rendre uniforme la loi des compagnies—Le premier ministre Bennett ferait préparer un projet qu'adopteraient simultanément le parlement fédéral et les législatures provinciales

OTTAWA.—La conférence interprovinciale qui s'était ouverte mardi après-midi, le 17, s'est terminée jeudi soir. Les premiers ministres et les délégués des diverses provinces ont échangé leurs points de vues sur les problèmes de l'heure. Et cela a été utile. Il ne parait pas que la conférence ait pris de décision sauf en ce qui concerne l'urgence de rendre uniforme la loi des compagnies. Mais l'échange de vues n'a pas été sans résultat. Le premier ministre, M. Bennett, et le cabinet fédéral pourront agir maintenant en pleine connaissance de cause.

Il est certains points sur lesquels il faudra une nouvelle consultation, notamment en ce qui concerne les transports. L'intention est de soumettre aux provinces un questionnaire. C'est ce que fera le ministre des chemins de fer, l'hon. Dr. Manion. Des réponses on jugera s'il y a lieu de convoquer de nouveau les premiers-ministres.

L'accord ne s'est pas fait sur la question du chômage. Mais le gouvernement, à la suggestion des délégués, enquêtera sur les divers systèmes de secours employés dans les diverses provinces. Tel est le sens d'une résolution qui a été adoptée jeudi soir. Il restera au gouvernement fédéral à opter pour le meilleur système.

Le meilleur esprit de coopération a régné au cours de la conférence.

Le premier ministre de Québec s'est opposé à toute atteinte à la constitution, à moins d'être fixé sur les intentions du gouvernement. Mais il n'a pas été le seul. Plusieurs délégués l'ont appuyé.

Le travail fait

La conférence entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux s'est terminée jeudi soir et on y a adopté une foule de résolutions concernant l'administration des secours directs, la réglémentation des camions et autobus, les lois sur les compagnies et l'imposition des taxes sur les compagnies.

Il est probable que pour des raisons humanitaires mais tout en procédant de manière à empêcher le plus possible les abus et réaliser des économies plus grandes, l'on continuera d'accorder des secours directs aux chômeurs d'après une ou deux formules.

On a abattu beaucoup de besogne pendant la conférence de trois jours. Sur les résolutions passées à l'unanimité et portant sur une foule de questions les délégués des gouvernements fédéral et provinciaux disent qu'elles vont avoir des conséquences très profitables. On n'a pas passé de résolutions portant sur la jurisdiction relative concernant les compagnies d'assurance et les assurances sociales et de chômage. Les provinces de Québec et d'Ontario ne paraissaient

(Suite à la page 4)

Sa Sainteté Pie XI proclame l'Année sainte

Cette année commencera le prochain dimanche de la Passion, 2 avril, et se terminera le 2 avril 1934—Un jubilé général pour marquer le 19e centenaire de la Rédemption

CITE VATICANE.—Dans une bulle commençant par les mots "Quod Nuper" (depuis peu), le Souverain Pontife proclame une année sainte extraordinaire et un jubilé général pour marquer le 19e centenaire de la Rédemption. Cette année commencera le prochain dimanche de la Passion, 2 avril, et se terminera le 2 avril 1934, second jour de Pâques. Le Souverain Pontife fait remarquer que l'année précise de la Rédemption n'est pas établie sûrement au point de vue historique, mais, ajoute-t-il, le fait même de la Rédemption, ou plutôt la série de ces oeuvres admirables est d'une telle gravité et d'une telle importance qu'on ne peut pas la laisser passer en silence. Voici les grandes lignes de la bulle.

Le Souverain Pontife invite les hommes à détourner leurs pensées, au moins en une certaine mesure, des choses périssables de la terre, au milieu desquelles ils peinent, pour les porter vers les choses célestes, éternelles. Qu'ils élèvent leur esprit au-dessus du terrible état de choses présent, vers l'espoir en ce bonheur auquel Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a versé son sang, dit-il.

Le Souverain Pontife rappelle ensuite brièvement comme autant de bienfaits divins les principaux événements de la Rédemption: l'institution de l'Eucharistie; la crucifixion; le fait que Marie, au pied de la croix, est devenue mère de tous les hommes; la Résurrection; l'institution du sacrement de pénitence; la confirmation de la primauté de Pierre et de ses successeurs; l'Ascension; la descente du Saint-Esprit; la prédication triomphante de l'Evangile par les Apôtres.

Prions, continue-t-il, faisons pénitence pour nos péchés, ayant en vue, non seulement notre propre salut éternel mais celui de toute l'humanité égarée par tant d'erreurs, déchirée par tant de dissensions et d'hostilités, peinant sous le fardeau de tant de misères et pleine d'appréhensions. Puisse le Seigneur miséricordieux permettre que l'année sainte apporte la paix aux âmes; à l'Eglise, cette liberté qui lui est due partout; à tous les peuples, la concorde et la vraie prospérité.

Le Souverain Pontife demande ensuite aux évêques d'exhorter les fidèles à recevoir le sacrement de pénitence, à la communion fréquente pendant l'année sainte et à une méditation spéciale le vendredi saint. Il déclare que c'est seulement à Rome que l'on pourra gagner l'indulgence plénière du jubilé, au cours de l'année sainte. Il invite les fidèles à venir nombreux en pèlerinage dans cette ville qui est comme le centre de la catholicité, et qui possède la table que la tradition désigne comme la table même qui a servi à l'institution de l'Eucharistie.

Honorés par le Pape

Le vicaire général de Régina est fait prélat domestique et le R. P. Célestin reçoit la médaille "Pro Ecclesia et Pontifice"

REGINA.—Entouré d'une cinquantaine de prêtres et d'une foule considérable, Mgr McGuigan, archevêque de Régina, présenta dimanche, le 15 janvier, les insignes de la prélature à Mgr Janssen, vicaire général de Régina et curé de l'église de la Petite Fleur. Son Excellence présenta aussi au R. P. Célestin, des Frères Mineurs, la Croix d'Or pro Ecclesia et Pontifice, en reconnaissance des services rendus par le Rév. Père à l'éducation des clercs.

Monseigneur l'archevêque évoqua les travaux apostoliques de Monseigneur Janssen, d'abord à Sedley, puis la fondation de la nouvelle paroisse à Régina et, enfin, son oeuvre admirable comme promoteur des "Charités Fédérées" auxquelles il s'est dévoué sans mesure durant trois ans. La Souverain Pontife, à la demande de Mgr McGuigan, est un témoignage d'appréciation et de gratitude pour le zèle qui anime ce religieux distingué.

Dans l'après-midi du même jour, un banquet avait été servi dans le soubassement de la cathédrale en l'honneur de Mgr Janssen et du P. Célestin. Son Excellence et une trentaine de prêtres y prirent part. Le Rév. M. Sauner, curé d'Odessa, porta la parole au nom du clergé et rappela les 23 ans d'apostolat que Mgr Janssen a consacrés au diocèse de Régina. Le Rév. M. Hughes, curé de la cathédrale du Saint-Rosaire, parla des prêtres plus récemment venus dans le diocèse. Le Rév. M. Cahill, au nom de ses confrères, présenta un chèque au nouveau prélat domesti-

Chronique de l'A.C.F.A.

Nous avons vu dans le dernier numéro que d'après sa constitution, l'A.C.F.A. avait le pouvoir de faire ses règlements ou ses lois. Dans celui-ci nous traitons de la manière dont les lois ou règlements sont approuvés.

Les membres de l'Association sont groupés en cercles paroissiaux. Ils **administrent** l'Association par l'intermédiaire du congrès et de l'Exécutif, et jouissent des pouvoirs qui leur sont attribués par la constitution. Le congrès est composé des délégués des cercles paroissiaux choisis d'après l'article 15a de la constitution, des membres de l'Exécutif et des membres du clergé. Les délégués des cercles doivent être munis d'une lettre de créance signée par le président et le secrétaire du cercle local. Chaque cercle paroissial a droit a un délégué par vingt (20) membres ou fraction de vingt membres.

Seul, le congrès peut se prononcer sur l'adoption, la modification ou l'abrogation de la constitution. Advenant la modification de celle-ci, le texte de l'amendement proposé devra être adopté à une réunion générale d'un cercle local et remis au secrétaire général de façon à être publié au moins quinze jours avant la date du congrès.

Nous disions la semaine dernière que l'A.C.F.A. tenait son autorité de la Constitution. Or, la Constitution ne pouvant être adoptée, modifiée ou abrogée que par le Congrès qui, lui, représente tout l'élément canadien-français de la province et qui est l'autorité la plus haute de l'Association, il en découle naturellement que les règlements qui font partie de la Constitution sont les désirs de la majorité canadienne-française de la province et qu'ils doivent être reconnus et appliqués comme tels. Voici pour la Constitution et les règlements. Viennent maintenant les directives.

Le Congrès choisit, pour le représenter durant l'année, l'Exécutif Central, ou, si vous le voulez, un comité qui se réunit une fois le mois, ou plus souvent si nécessaire, afin d'étudier les problèmes qui se présentent au jour le jour.

L'Exécutif donne ses suggestions aux cercles locaux par l'entremise du secrétaire général, de même qu'il reçoit les suggestions des cercles locaux par son entremise et de même que que l'Exécutif d'un cercle local fait exécuter ses décisions par le secrétaire local.

Lorsque l'Exécutif, par l'entremise du secrétaire général envoie aux cercles locaux des lettres circulaires ou autres communications traitant de différents sujets, il est en droit de recevoir une réponse de ces cercles. Comme on l'a souvent expliqué, les cercles se composent des membres actifs, adhérents et enfants. Ces membres ont élu leurs représentants en élisant leur exécutif local.

Donc, il ne faut pas s'imaginer que ces lections devraient être faites à la légère. Les officiers des cercles devraient être choisis sérieusement. Ces officiers ont des obligations à remplir, et l'Association ne fonctionnera qu'en autant que ces officiers réaliseront l'importance de leurs fonctions.

Lorsque l'Exécutif Central, par son secrétaire, envoie une communication à un cercle, chaque membre de ce cercle a le droit de connaitre la teneur de ce communiqué, et il est du devoir des officiers locaux de le faire connaître aux membres.

Si un cercle local a des suggestions à faire, il les fait parvenir à l'Exécutif qui les étudie, les accepte, les rejette ou le cas échéant les renvoie au congrès. Ceci en pratique équivaudrait à la Chambre des Communes à Ottawa qui étudierait un projet de loi, ensuite le soumettrait au Sénat pour adoption ou rejet. S'il était accepté au Sénat, il deviendrait loi aussitôt qu'il aurait reçu la sanction du Gouverneur-Général. S'il était rejeté, il faudrait revenir à la charge plus tard.

Il est donc facile de concevoir que les officiers des cercles ont des fonctions très importantes à remplir pour le bon fonctionnement de l'Association. Les cercles ont des responsabilités ainsi que les officiers qui dirigent ces cercles. Ces officiers ayant été élus, comme représentants des membres, auprès de l'Exécutif central, ils ont droit au respect de ceux qui les ont élus et sur qui ils ont l'autorité.

Nous étudierons la semaine prochaine l'administration en général et l'application des différents règlements.

* * *

Le cercle de Villeneuve, nous a fait parvenir la première remise d'argent pour 1933. Nos sincères félicitations et merci!

LEO BELHUMEUR.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

La réponse de la jeunesse

Nous écrivions en septembre dernier, dans un article sur la Ligue missionnaire des Ecoles: "Voici l'année scolaire qui reprend. Occasion propice pour déclencher un nouvel effort. Il nous faut, d'ici au 1er janvier 1933, **cent mille** membres. Nous les aurons."

Or c'est exactement cent vingt mille ligueurs qui s'alignaient sur nos listes le 31 décembre au soir.

Cent vingt mille âmes de jeunes, frémissantes d'amour pour le Christ, que nous avons offertes au Coeur de Jésus, en célébrant la sainte messe pour elles, le 1er janvier 1933.

Sur les feuillets qui nous apportaient chaque jour les noms de ces vaillants croisés, quelques lignes nous révélaient de temps en temps leurs brûlantes aspirations. Paroles naïves d'enfants, déclarations sobres des maîtres ou des maîtresses, un même temps, un même désir les soulevait toutes: Donner des âmes à Dieu!

Ce désir se réalisera. Car ces jeunes apôtres manient la plus puissante des armes, l'épée dont tous les coups sont victorieux: ils prient.

Chaque matin, des quatre coins du pays, leur prière monte vers Dieu, pure, ardente, irrésistible. Et en retour, sur les terres païennes, la rosée divine tombe, abondante et féconde.

Pourquoi cet appel, de plus en plus pressant, qui retentit sur tout le front de notre admirable armée missionnaire: "Des ouvriers, des ouvriers! La moisson blanchit, mais les bras manquent pour en récolter les riches épis"?

C'est que Dieu répond divinement aux supplications de ses enfants: sa grâce s'épand, en larges nappes, sur ces immenses contrées qui l'ignorent. Et les âmes touchées se tournent, en masse, vers ses ministres.

Que ce généreux effort d'évangélisation s'accroisse encore, soutenu simultanément par les vaillants soldats du front et les jeune sorants de l'arrière, et la carte religieuse du monde changera vite d'aspect. Cette vaste portion de l'univers—les trois-cinquièmes du globe—que couvrent actuellement les ténèbres du paganisme, s'illuminera de clartés de l'Evangile.

Educateurs et éducatrices, cet avenir est entre vos mains. Si vous voulez que le règne du Christ s'étende rapidement jusqu'aux extrémités de la terre, continuez à insuffler aux jeunes que vous élevez l'esprit missionnaire.

Vous répondrez ainsi aux consignes urgentes du Souverain Pontife. Vous coopérerez avec le Christ au grand oeuvre qu'il poursuit. Vous serez, dans toute la force du mot, des corédempteurs.

Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S.J.

La mère-servante

—Maman, je sors, ce soir, vous me laverez mes bas de chiffon, vous passerez mes souliers de suède au papier sablé et vous préparerez ma robe de crêpe vert. Je vais me faire donner une mise en plis, passez-moi deux dollars!"

La demande et l'ordre prononcés sur le même ton, c'est à dire sur celui qui n'admet aucune réplique, Mademoiselle tourne les talons et prend la porte.

Elle est âgée de seize ans, peut-être dix-sept ans, mais elle a, de son propre chef écourté la période scolaire. Après tout, ce n'est plus un bébé, et il y a autre chose à faire dans la vie qu'à moisir sur les bancs d'école. Et puis, imaginez le costume qu'il faut porter. Existe-t-il rien d'aussi lugubre et d'aussi laid. Cela nous donne l'air de vieilles de trente ans. A seize ans, tout de même.

Ensuite, les maîtresses, les soeurs tout comme les mères, du reste, ont des idées qui n'appartiennent qu'à elles. Quand on pense qu'elles se gendarment dès qu'il est question d'avoir un petit cavalier. Il paraît que cela nuit aux études. Je vous demande un peu. . . On ne les voit pas pendant les heures de classe, d'abord, et il me semble qu'une fois franchies les portes du sombre édifice, on est bien libre de faire ce qu'on veut et les cornettes n'ont plus rien à voir là dedans.

Quant aux mères, on connaît leur "scheme". Si elles nous font la morale, c'est moins pour notre bien que dans le but de nous garder à la maison pour les aider. Mais quelle erreur est la vôtre, bonnes dames! Imaginez-vous qu'à seize ans nous allons faire la vaisselle et laver les planchers? Nous ferons les commissions, si vous voulez (le commis boucher est joli garçon et si flirt, ma chère!) mais pas plus.

La chère petite met tous ses projets à exécution. Trop habile pour entrer en lutte ouverte, elle feint l'inaptitude, la fatigue, joue tout le grand jeu, jusqu'aux larmes, et la maman se laisse toucher. Après tout c't'enfant!

Et les rôles, insensiblement se renversent. La mère, qui serait en droit de compter sur la collaboration de sa grand fille, devient tout doucement son humble servante. A seize ans, la petite demandait, à dix-huit elle ordonne, et s'il faut que ses exigences ne soient pas réalisées on assiste à un beau carnage.

La maman, vieillissante s'entend quelquefois traiter de paresseuse, et de douillette, si elle se plaint ou se dit fatiguée. L'envahissante jeune absorbe tout, veut voir toutes choses converger vers son intéressante personne. Que lui importent les larmes qui coulent des yeux las, cette vieille folle de mère mérite ce qu'on lui dit. Elle ne comprend pas qu'on ne peut sortir sans bas de soie et sans une robe fraîchement repassée. Une autre fois, elle fera ce qu'on lui ordonne.

Ce sont ces mères-là qui finissent dans les refuges, pendant que leurs filles, empanachées, roulent auto et arborent bijoux et renards argentés.

Elles ne s'aperçoivent que bien tard qu'elles ont été les artisans de leur propre malheur, car elles ont été faibles. Elles ont eu peur de leurs petites et n'ont pas su les faire taire quand, pour la première fois, les petites ont élevé la voix.

Au lieu de leur laisser l'initiative des menues choses de l'existence et le soin de leur propre entretien, elles ont couru au-devant, empressées, elles dépendaient entièrement des bras maternels.

Elles n'ont pas compris que le temps passe et que l'éducation n'est pas un vain mot, pas plus que celui de bonté, fleur délicate qui doit se cultiver de bonne heure, dans le terrain neuf d'une âme candide.

Odette-L. OLIGNY.

Rien de tel que de s'affirmer carrément

Un jour, au Parlement anglais, le mot "papiste" fut jeté comme une injure au grand O'Connell. L'orateur catholique se redresse:

—Misérable, s'écrie-t-il, tu crois me faire une injure en m'appelant ainsi; tu ne fais que m'honorer! . . Je suis papiste et je m'en glorifie, parce que papiste veut dire que ma foi, par le moyen de la succession non interrompue des papes, remonte jusqu'à Jésus-Christ, tandis que la tienne ne vas pas au delà de Luther, de Calvin, d'Henri VIII et d'Elisabeth. Eh bien! oui, je suis papiste! Si tu avais cependant une étincelle de bon sens, ne comprendrais-tu pas qu'il vaut mieux dépendre, en matière de religion, du pape que du roi, de la tiare que de la couronne, de la crosse que de l'épée, de la soutane que des jupons, des Conciles que des Parlements? Rougis de n'avoir ni foi, ni intelligence, et tais-toi.

L'autre se tut: c'est ce qu'il avait de mieux à faire.

Notre langue

Notre langue naquit aux lèvres des Gaulois,
Ses mots sont caressants, ses règles sont sévères;
Et, faite pour chanter les plus nobles exploits,
Elle a puisé son souffle aux refrains des trouvères.

Elle a les sons moelleux du luth éolien,
Le doux babil des vents dans les blés et les seigles,
La clarté de l'azur, l'éclair olympien,
Le soupir du ramier, l'envergure des aigles.

La première elle dit le nom de l'Eternel,
Sous les bois canadiens noyés dans le mystère;
La première elle fit monter dans notre ciel
Les hymnes de l'amour, les cris de la prière.

Un jour, d'âpres marins, vénérés parmi nous,
L'apportèrent du sol des menhirs et des landes;
Et nos mères nous ont bercés sur leurs genoux
Aux vieux refrains dolents des ballades normandes.

Souvent nos ennemis ont voulu nous ravir,
Dans les jours du passé ce céleste héritage,
Et chaque fois vaincus qu'on ne peut asservir,
Nous avons opposé le dédain à l'outrage.

Rayonne donc toujours sous le regard de Dieu
O langue des anciens, combats et civilise,
Et sois toujours pour nous la colonne de feu
Qui guidait les Hébreux vers la terre promise!

CHAPMAN.

Le petit pauvre de Saint Rémi

Il avait musé toute la journée sur le champ de foire et rôdé autour des tréteaux des jongleurs et des paladins. Vers le soir, aux Vêpres de la basilique, le petit, fatigué, s'endormit, et le sonneur, fermant les portes à l'heure où la nuit tombe, le laissa assoupi et seulet dans un coin de la chapelle Sainte-Timothée.

Ce garçonnet, mal peigné, était toujours content. L'été, pour se nourrir, il cueillait les baies rouges qui pendent aux buissons. L'hiver, il se contentait le plus souvent de la bonne odeur de pâte chaude et d'oie rôtie qu'on respire aux portes des maisons, où l'on exerce ce que nos pères appelaient les "industries de la gueule."

On dort bien à cet âge, surtout après une journée où l'on a pépié comme un moineau et sautillé comme une bergeronnette.

Comme minuit sonnait à la tour de la basilique, le pauvret s'éveilla en se frottant les yeux. La clarté de la lampe vacillait dans les ombres du choeur, et, loin d'avoir peur, l'enfant s'applaudit de se trouver en si bon gîte. Il songea tout de suite que l'occasion était favorable pour voir de près et toucher la belle châsse de saint Rémi que la veilleuse faisait miroiter d'une façon bizarre et criblait d'étincelles dans la nuit.

Avec une souplesse qui tenait à son habitude de se couler aux trous des haies, il se glissa entre les barreaux du choeur, et en deux bonds se trouva devant la châsse.

Il hésita.

Le tapis qui en recouvrait les gradins était si beau, si moelleux, d'un luxe si impressionnant pour lui, qu'il s'arrêta court, n'osant y poser ses pieds nus et sales. Jamais il ne risquerait de monter là-haut. Et c'était bien la première fois de sa vie qu'il renonçait à une escalade. Alors, il eut l'idée vague de faire une prière. Il la cherchait vainement dans sa mémoire, lorsqu'il se sentit légèrement touché à l'épaule.

Saint Remi était debout auprès de lui.

Le saint était vêtu d'une aube blanche, dont l'éclat illuminait le choeur et se fondait au loin dans l'ombre de la basilique. Il tenait à la main droite le bâton de trois pieds que lui avait envoyé le seigneur Pape Hormisdas, et deux grosses escarboucles mettaient une flamme rouge sur le satin blanc de ses souliers. Le grand saint visitait sa basilique par un reste de cette habitude pieuse qu'il avait, étant archevêque, de venir en l'église "sur la minuict, disent les vieux chroniqueurs, afin de vacquer d'autant paisiblement à ses prières, que ce temps est exempt de tout bruit. . ."

Au même instant, les chevaux de bois, qui tournaient au dehors sur la place, cessèrent leur musique, et il se fit sur la foire un grand silence.

* * *

Le silence, l'éblouissante lumière dont il était entouré impressionnèrent le pauvret, qui se troubla. Le bon saint s'en aperçut, et, dans un geste caressant, sa grand main blanche se posa sur la tignasse du garçonnet.

—Vous voulez voir, dit-il, la châsse de saint Rémi, c'est saint Remi qui vient vous voir. N'êtes-vous pas content?

—Si, répondit l'enfant, les yeux levés sur le saint, qui lui parut avoir au moins six pieds.

—Quel est votre nom?

—Le gosse.

—Le. . . ? ?

—Le gosse. Les gamins, ajouta l'innocent, m'appellent toujours comme ça. . .

—Vous n'avez donc pas de lit, la nuit, pour dormir.

—Des fois.

—Et les autres fois, où couchez-vous?

—Dans les bateaux, sous des sacs.

—Et le jour, qu'est-ce que vous faites?

—Je joue avec les gamins, dans les rues.

—C'est tout ce que vous faites?

Au ton caressant dont le bon saint l'interrogeait, l'enfant sentit tout son être se fondre, s'écouler dans un aveu, et il dit à voix basse, chuchotant, comme à confesse:

—Je fais du chahut dans la rue et, des fois, je prends des pommes à la foire, pour souper, et des petits morceaux de pain d'épice. . .

* * *

Sous les flots de sa longue barbe blanche, la poitrine du vieux pontife semblait se soulever de pitié et haleter d'émotion. Il prit le garçonnet par la main, s'assit au trône de l'archevêque, et, plaçant l'enfant sur ses genoux, l'interrogea patiemment, avec douceur, comme un aïeul. Il sentit contre lui le petit coeur de l'enfant qui battait à se rompre, comme celui d'un oiselet apeuré, et ses larmes qui tombaient brûlantes, sur sa main. Pour le calmer, l'encourager, il prévint lui-même les aveux:

—Vous ne priez pas, vous ne savez donc pas de prière?

—J'allais à la "laïque". . .

Le pontife abaissa sur l'enfant un long regard de pitié, et, tournant les yeux vers le tabernacle, il murmura quelque chose, adjurant le Christ de témoigner auprès de la justice de son Père en faveur de ce petit, contre une société qui s'acharnait avec tant de cruauté sur son âme, il comparait sans doute la France qu'il avait laissée à celle qu'il retrouvait, car il dit en latin: "Deus, venerunt gentes in hereditatem tuam". . . O Dieu, les Gentils sont venus dans votre héritage.

Puis il continua, sur un ton mouillé de larmes:

—Alors, vous ne connaissez ni Notre-Seigneur, ni notre bonne Mère la Très Sainte-Vierge?

—Un petit peu. . .

—Vous n'allez donc ni au catéchisme, ni à la messe?

—Si, des fois.

—Pourquoi n'y allez-vous pas toujours?

—Je n'ai pas de souliers. . .

Et l'enfant et le pontife regardaient tous deux, sans rien dire, une paire de petits pieds ballants, tout couverts encore de la boue qu'ils avaient emportée du champ de foire.

—Comment voulez-vous aller au ciel? Vous ne savez pas vos prières, vous ne saurez que dire à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère.

—Je sais bien chanter, objecta l'enfant.

—Chantez un peu, pour voir, dit le vieux saint avec un sourire.

Et la voix de l'enfant monta, pénétrante et douce, dans le silence de l'église.

* * *

Le bon saint Remi écoutait. . .

Il y avait tant de fraîcheur dans cette voix, tant de candeur, elle avait des résonnances si cristallines qu'il devina, dans la poitrine du petit enfant, sous sa misère et ses loques, une âme sans fêlure, comme un soir du baptême.

—Venez ça, dit-il. . . Vous n'aurez plus faim et vous serez mieux couché. . .

Et comme les premières lueurs de l'aube blanchissaient aux vitraux de la basilique, saint Remi, tenant le petit par la main, disparut avec lui dans un glissement très doux, sur le chemin d'azur que suivent les pauvres gens pour aller au paradis.

L. BELLER.

Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Langevin. L'assemblée du 13 janvier a pour but de chanter la gloire de notre drapeau canadien français et de nous rappeler son symbolisme.

A cette occasion nous avons le bonheur de saluer parmi nous notre dévoué pasteur, Rev. Soeur Supérieure du pensionnat et notre chère ex-directrice générale, ainsi que les membres du cercle Taché, plus l'exécutif du cercle La Vérendrye.

La prière d'ouverture terminée, le salut au drapeau est suivi du chant: "Combat pour nous, glorieuse Marie, notre pays compte sur ton secours".

Au cours du programme on est à même d'apprécier les talents de Mlle Charlotte Maisonneuve, qui, constituée institutrice pour quelques instants, donne avec succès une leçon d'analyse littéraire sur "Le Drapeau de Carillon". Nous, ses élèves pour le moment, essayons de faire honneur à notre maîtresse. Les compositions sur "Le symbolisme du Drapeau" sont fort goûtées, ainsi que "Les réflexions d'un avant-gardiste sur la brièveté du temps". Une causerie historique intitulée "Pierre Le Moyne d'Iberville" ne manque pas d'intéresser l'assemblée.

Le chant "O Carillon, je te revois encore" et la déclamation "Mon Drapeau", viennent accentuer la note patriotique de la réunion.

Avec sa chaleur habituelle, notre bon curé fait ressortir la beauté du Drapeau et l'honneur que nous lui devons témoigner pour tout ce qu'il signifie et rappelle au coeur vraiment canadien français. Il félicite les membres du cercle du programme présenté et les encourage à poursuivre leur beau travail.

Après la prière d'usage, l'hymne national "O Canada" vient clore cette heure de plus en plus aimée de tous les avant-gardistes.

Marguerite Forcier,
sec. gén. de l'Avant-Garde,
élève de IXe année.

Une agréable surprise

Avec quel entrain ne sommes-nous pas revenus à la classe, ce matin! Et savez-vous pourquoi? Devinez. . . je vous le donne en cent. . . Vous ne vous trompez pas, je gage. Pour ne pousser votre patience à bout, je vais vous le dire. Jeudi midi, notre chère maîtresse nous annonça que si la température se maintenait aussi belle toute la journée, nous jouirions d'un beau tour de voiture, le soir. Pensez donc au plaisir que nous procura pareille nouvelle. Comme nous avions hâte de voir arriver cet heureux moment. Mais, soudain après le souper, voilà qu'on aperçoit, une, deux et finalement cinq voitures qui doivent nous emmener. La joie est tellement grande, qu'on ne se contient plus. Enfin, notre maîtresse donne le signal du départ, et nous filons vers Falher. M. le curé, pour nous faire plaisir, avait accepté de nous accompagner. Ce fut un grand honneur et une joie toute filiale pour ses petits enfants. Merci, bon Père, de ce geste de paternelle sollicitude de votre part. Notre bonne Mère Supérieure, ainsi que toutes les bonnes religieuses du couvent profitèrent de l'occasion pour aller visiter leurs chères compagnes voisines.

Chemin faisant, nous avons causé, et raconté toutes sortes d'histoires. Enfin, nous voilà arrivés dans la cour du Pensionnat de Falher. Les élèves montaient au dortoir pour se coucher. Mais, pour une fois, on leur fit grâce et ces derniers descendirent à la salle de récréation avec nous. Sous la surveillance de la chère Soeur M. de Ste-Thérèse-d'Avila, nous nous sommes bien amusés en chantant les refrains de "Chez-nous". Merci à cette bonne religieuse, qui, une heure durant, s'est dévouée à rendre notre séjour des plus agréables.

Mais ce ne fut pas tout. A l'heure du départ, S. M. de Ste-Raphaëlla nous prie de monter au réfectoire où on nous servit un excellent goûter. Y pensez-vous? Aussi, nous n'oublierons jamais cette belle promenade au clair de lune, au pays falhérien. De cette bonne veillée, nous garderons le meilleur des souvenirs. Merci à nos chères religieuses de Donnelly, qui nous l'ont procurée. Merci, Rév. Soeurs de Falher de l'accueil si bienveillant que vous nous avez fait. A votre tour, venez chez nous. Vous y serez bien reçues.

Ici, je me permets de remercier, au nom de tous les avant-gardistes, les bons messieurs de notre paroisse qui ont bien voulu mettre à notre disposition et leurs chevaux et leur voiture.

Cécile Houde,
Elève de 5e année.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Cercle Notre-Dame du Sacré-Coeur. Chers écoliers qui lisez le "Coin des Avant-Gardes" pénétrez dans le cadre intime du Cercle Notre-Dame du Sacré-Coeur: assistez à la réunion du 12 janvier et avec nous applaudissez au bien accompli par notre jeune association.

L'assemblée s'ouvre par la prière. Puis Mlle Paula Remillard, secrétaire, donne lecture des minutes; celles-ci sont acceptées sur la demande de MM. Emile Aubin et Maurice Doucet.

M. Robert Gamache, président, invite Mlle la secrétaire à faire la lecture d'une lettre de remerciement reçue de notre chère Soeur Supérieure en réponse aux voeux de bonne année que nous lui avons adressés. Chacun applaudit à cette délicatesse de notre présidente honoraire.

M. Réal Guindon est ensuite invité à questionner les membres du cercle sur la page historique: "Moeurs et coutumes des sauvages". M. R. Guindon ne reçoit que de bonnes réponses de ses élèves; il les félicite et se déclare satisfait de l'attention apportée à sa leçon.

Soeur Marie de Ste-Rose de Cascia, directrice, fait lecture d'un extrait de la Survivance du 21 décembre "Le signe de Pasqua" du R. P. Fernand Forestier, O.M.I. S'il faut en juger par les résumés fournis par les enfants le sens de cet écrit fut bien saisi.

Comme partie religieuse de l'heure d'Avant-Garde nous nous plaisons à écouter le récit de deux grands prophètes: "Elie et Elisée". Tout comme l'Histoire du Canada, l'Histoire Sainte gagne le coeur des enfants lesquels sont heureux d'accepter comme prochain travail de composition le sujet suivant: "Quels événements de la vie des prophètes Elie et Elisée vous ont le plus frappés?"

Les membres sont tout étonnés d'entendre sonner quatre heures. La demande d'ajournement est faite par M. Réal Guindon et Mlle Elza Verstraete.

Avant de se séparer les petits patriotes chantent leur hymne national.

ST-VINCENT

Cercle Champlain. La réunion du 13 janvier fut vraiment intéressante. M. le président étant absent fut remplacé par M. Joscelyn St-Arnauld, vice-président. La secrétaire nous donna la lecture de la correspondance.

Il fut proposé par Madeleine St-Arnauld, secondé par Georges Langevin, "Que dans son rapport, Mlle la secrétaire offre au nom de tous les avant-gardistes de St-Vincent, ses meilleurs voeux de bonne et heureuse année à l'exécutif de l'A.C.F.A. et à la Survivance et à tous les cercles d'Avant-Garde. Nous sommes en retard, mais "mieux vaut tard que jamais", dit un vieux proverbe.

Proposé par Mlle Irène Langevin, secondé par M. Léo Brochu, "Que chaque grade récite une déclamation à chaque réunion." La semaine prochaine ce sera au IVe grade.

Proposé par M. Joscelyn St-Arnauld, secondé par M. L. Brochu, "Que cette semaine, nous fassions attention de ne dire que "moi" et "toi". Les manquements seront lus à chaque assemblée.

Notre prochaine composition sera sur Maisonneuve.

O Canada! termina notre réunion.

BONNYVILLE

Cercle Martyrs Canadiens. A notre première assemblée de l'année 1933 nous avons lu les compositions sur notre saint patron "Le Père Jogues". Il y avait de très bons devoirs et à la fin de la réunion après une assez longue discussion il fut proposé et accepté que le meilleur, celui de M. Théodore Fraser, serait envoyé à la Survivance.

Cercle Sainte-Thérèse. L'assemblée du 13 janvier a commencé par la prière, suivie de la lecture des minutes qui ont été acceptées.

Pendant les quelques minutes réservées pour la discussion, il a été décidé que pendant l'année 1933 tous devraient s'appliquer à une obéissance plus prompte et à faire de réels efforts pour corriger notre langage surtout pendant les récréations.

Cette fois nous avions le choix de faire une composition sur "Pourquoi je dois aimer le Canada" ou "Le Père de Brébeuf". Tous ont mis leurs meilleurs efforts pour accomplir le devoir. Celui de Jeanne Limoges a cependant été choisi comme le plus intéressant parmi ceux sur "Le Père de Brébeuf" et ceux de Georges-Etienne Durocher et de Yolande Ouimet parmi ceux "Pourquoi je dois aimer le Canada".

L'assemblée s'est terminée par un chant national en l'honneur de Marie.

La secrétaire générale

LAFOND

Cercle Laflèche

La semaine passée nous avons eu la lecture des compositions sur "Le voyage de Mgr Laflèche dans l'Ouest". La meilleure fut celle de Mlle Bernadine Lapointe. La voici:

Mgr Laflèche

M. Laflèche fut professeur de grammaire pendant six ans. A l'automne de 1843 il venait d'être nommé professeur de rhétorique, lorsque au mois d'octobre, Mgr Provencher vint entretenir la jeunesse du séminaire des Prairies. Après vingt-six ans il n'avait obtenu que huit prêtres dont la plupart avaient dû revenir dans l'Est du Canada. Le vieil apôtre, M. Laflèche, restait presque seul au milieu des vastes plaines. Il se sentit rappelé. Il fut accepté par Mgr Provencher. Aussitôt après son ordination il se mit au ministère dans la paroisse de St-Grégoire à Nicolet. Le départ avait été fixé à la fin d'avril. Mgr Provencher passa l'hiver au Bas-Canada. Il obtint M. Laflèche et M. Joseph Bourassa, de Québec. De plus quatre Soeurs Grises qui devaient partir avec lui. Le 16 avril, M. Laflèche quitta St-Grégoire. Le premier jour il se rendit en voiture à Maskinongé. Le lendemain, il voyagea en canot jusqu'à Berthier, puis les chemins devenant plus beaux il se rendit la même journée à Montréal, où, à la demande de M. Bourget il célébra les offices dans l'église de St-Jacques, qui servait de cathédrale. Le 27 avril, ils s'embarquèrent en canots de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ils traversèrent la baie Georgienne et le lac Supérieur, la rivière La Pluie et le lac Winnipeg. Ils passèrent les grandes fêtes sur le rocher de l'Ennuie.

* * *

Comme nous n'avions pas préparé de compositions pour cette semaine nous avons remplacé le temps pour de nouvelles résolutions. Plusieurs choses furent proposées: 1. Proposé par Eva Brault et secondé par Marie-Anna Gagné que personne ne doit avoir de fautes dans les dictées françaises de la semaine prochaine; 2. Proposé par Eva Brault et secondé par Simone Desaulniers que ceux qui en auront plus que deux aient une pénitence à accomplir; 3. Proposé par Florence Gagné et secondé par Jeanne Desaulniers que nous répondions à la carte reçue des Avant-Gardistes de Falher.

Secrétaire, Florence Gagné.

L'heure des contes

Ils ont pris l'habitude de se répéter entre eux les contes que leur dit leur maman pour les amuser, pour les faire tenir tranquilles, ou pour les endormir. Simon tient au "Petit Poucet", Jacques aux "Quarante Voleurs"; Lisette est très attachée à "Cendrillon" et Jeannine voudrait encore émouvoir ses compagnons en répétant pour la centième fois la tragique aventure de son amie au chaperon rouge.

—Maintenant, dit Jean-Paul, c'est le tour de mon histoire. Une fois. C'était. . . c'était le petit Jésus. Il est venu au monde dans une étable. Oui, oui, une vraie maison à vaches, parce que son père et sa mère avaient pas de chez eux. Sa maman l'a couché dans une crèche, là où c'que les animaux mangent, et son père se dépêchait à scier du bois pour faire du feu, parce que le boeuf avait pas assez de souffle pour le réchauffer. Une fois, l'ont eu la visite, de la grosse visite: des rois, quand on pense! C'est une étoile qui avait été les chercher. l'étaient bons, eux autres, ces rois-là, et ils ont apporté toutes sortes de beaux présents. Mais i'en avait un autre méchant roi qui s'est choqué parce qu'il avait peur de perdre sa place. Il a dit à ses soldats de couper le cou à tous les petits bébés qui marchaient pas tout seuls, pour tâcher d'attraper le petit Jésus.

Dans la nuit, un ange est venu dire à saint Joseph de se sauver, pour pas que son petit garçon se fasse tuer. Ils s'en sont allés, loin loin au bout du monde. Et quand le petit Jésus a été grand, il jouait des tours à sa mère. Une fois, il l'a désertée pour aller faire l'école à des vieux. . .

—Est-ce qu'il s'est fait chicaner, s'informe Jeannine.

—Je ne sais. J'i ai pas demandé. Mais i's'est toujours pas fait manger par un loup, lui, comme ta marichette.

—C'est pas de valeur, je pense bien aussi; s'il avait des bottes de sept lieues!

—Tiens, te voilà dans les patates, toi! En tous les cas, il s'est défendu comme il faut, je te le dis. C'est un homme, mon petit Jésus!

—Oui, hourra pour les hommes, finit Jacques.

—Eh bien! allez-vous en jouer tout seuls, d'abord, fait Lisette.

Françoise GAUDET.

Nuance

Le caissier.—J'écris à Mme Pingoin pour lui envoyer sa facture, faut-il l'appeler "madame" ou "chère madame"?

Le patron.—A combien se monte la facture?

Le caissier.—A six piastres.

Le patron.—Alors, mettez "madame" tout court. Le "chère madame" ne commence qu'à partir de vingt-cinq piastres.

Au catéchisme

—Dieu nous a créés, c'est très bien mais qu'est-ce qu'il ajouta à votre corps?

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée DIEU ET PATRIE Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 25 JANVIER 1933

Le capitalisme et le communisme

Les communistes, par tous les moyens de propagande dont ils peuvent disposer, dénigrent le système capitaliste. Ils en font voir les abus et les injustices sous les pires couleurs.

Mais, en fait, y a-t-il quelque chose d'essentiellement mauvais dans le capitalisme? N'est-il pas un facteur nécessaire à la solidarité sociale et au progrès économique? Le capital peut-il ne pas tout simplement signifier la propriété privée?

Que l'on détruise complètement le capital et alors on constatera qu'au lieu d'être venu en aide à l'ouvrier, l'on n'aura réussi qu'à ruiner ses plus beaux espoirs. On le privera du droit de disposer de ses économies selon sa volonté. On l'empêchera de posséder un bien qui lui appartienne en propre. Enfin, on tuera chez lui tout désir d'améliorer son sort et d'assurer l'avenir de sa famille.

Quand il est question du capitalisme, il faut se rappeler que ce sont les abus du capitalisme et non le capitalisme lui-même qui sont contraires aux principes de la justice sociale.

Nous ne nions pas que de graves abus se sont glissés dans le système capitaliste. Ces abus et le mépris des principes fondamentaux de la justice sociale ont assurément jeté le monde dans le chaos où il se débat actuellement.

Et c'est contre ces erreurs, contre l'oubli des principes de la justice sociale que Pie XI a élevé la voix en publiant la si célèbre encyclique "Quadragesimo anno".

C'est danc ce document magistral que se trouvent les remèdes aux maux actuels.

Il est bon peut-être de rappeler que le nouveau président-élu des Etats-Unis, Roosevelt, n'a pas craint, au cours de sa campagne présidentielle, de déclarer que la base du nouvel ordre social devrait reposer sur les principes promulgués par Sa Sainteté Pie XI, dans l'encyclique "Quadragesimo anno".

Tous les Communistes devraient lire et étudier cette encyclique. Il va sans dire qu'ils y apprendraient une foule de notions justes et saines. Ils découvriraient que le Pape condamne en des termes claires et précis ce qu'ils condamnent dans notre système capitaliste actuel.

Mais le remède que Sa Sainteté suggère est un remède divin.

Le remède que les Communistes proposent n'apportera pas le salut.

Ce serait un chambardement social inouï. Ce serait la destruction de l'ordre économique et social. Or si nous voulons résoudre nos difficultés actuelles, ce ne sera pas par la destruction de la civilisation présente mais par un rajustement de la balance économique dans le sens de la justice sociale catholique telle que recommandée par Pie XI.

Le Capitalisme et le Communisme, ne l'oublions pas, sont deux ennemis dressés l'un contre l'autre. Tous deux, le Capitalisme, avec tous ses abus actuels, et le Communisme reposent sur de faux principes. Ils découlent aussi des mêmes sources: l'égoïsme, la cupidité, l'oubli complet des règles de la justice.

Que ceux qui cherchent une solution à nos problèmes économiques n'oublient pas que ce n'est que dans l'application des principes catholiques qu'ils trouveront le remède aux maux dont souffre l'humanité.

Ce n'est pas le Communisme qui serait capable de réformer notre système économique actuel, car il n'a point d'autre but que de le détruire.

Le Communisme, c'est la guerre livrée à l'autorité légitime; c'est la guerre contre la société; c'est la guerre contre Dieu lui-même.

Maurice Lavallée.

Garderons-nous notre Collège?

Sixième article

LE COLLEGE POUVAIT-IL FAIRE PLUS?

Les efforts donnés, les énergies dépensées à soutenir une oeuvre ne se jaugent pas au tonneau: pas plus que les résultats obtenus ne se calculent sur le papier.

Ce qui mesure les labeurs et les sacrifices exigés par une oeuvre, comme celle du Collège, ce sont les difficultés pécuniaires à surmonter; ce sont les inerties qu'il faut secouer; ce sont les appuis moraux, les encouragements attendus et dont il faut, en grande partie, se passer.

Un collège—permettez la comparaison—est une machine à deux pistons: 1. les parents; 2. les éducateurs. Deux forces qui doivent fonctionner d'accord, en synchronisme. Que l'un fasse défaut, la machine s'étouffe et s'arrête.

* * *

L'apport des parents: 1. envoyer leurs garçons au Collège; 2. payer la pension—dette d'honneur—sans quoi le Collège ne peut vivre; 3. encourager l'oeuvre en manifestant qu'ils l'apprécient.

L'apport des éducateurs: 1. le personnel; 2. le dévouement; 3. l'adaptation de l'enseignement aux besoins de lieu et de temps

Ce qu'ont fourni les Pères Jésuites:

1. **le personnel:** depuis 20 ans, quinze Jésuites travaillent, d'un septembre à l'autre, pour 125 élèves.

2. **le dévouement:** nous, les Anciens, nous sommes ici heureux de rendre hommage au zèle des Pères.

3. **l'adaptation:** ici, les difficultés semblaient insurmontables: il s'agissait, sans surcharger le cours classique traditionnel, de donner aux élèves une science commerciale suffisante, d'ajouter un programme de sciences et d'anglais conforme aux cours de notre Université. Mais depuis trois ans, l'adaptation du cours est réalisée. Désormais, nous avons un cours exprès pour nos enfants albertains, **un cours sur commande,** fabriqué par 20 ans d'essais, d'efforts et d'expériences.

* * *

Vingt ans! L'âge où le jeune homme commence la lutte pour la vie. Notre Collège, lui, à vingt ans, n'a encore connu que cela: l'effort pour vivre.

Vingt ans! Et voilà notre Collège muni d'un cours qui fait ses preuves magnifiques depuis trois ans; outillé de laboratoires, comme n'en ont pas des collèges de 50 ans d'âge; plein d'enthousiasme, malgré tout, comme à sa naissance; les Pères, eux, ne demandent qu'à continuer leur oeuvre pour nous.

Or un collège est une machine à deux pistons! En ce moment, cette machine menace d'arrêter. Un piston pour sûr glisse mal. Est-ce le premier? La réponse, nous venons de la donner: les Pères ont mis toute leur âme à faire leur part.

Le mal est donc ailleurs? C'est qu'aux efforts accomplis à l'intérieur du Collège, la coopération extérieure n'a peut-être pas assez répondu.

Pourquoi notre collège est-il en danger?

C'est ou parce que les Pères n'ont pas fait assez ou parce que nous n'avons pas assez coopéré.

Jetons, chacun de nous, un coup de sonde dans notre conscience, et consultons notre coeur de Canadiens français.

Note: la semaine prochaine: "Les Anciens Elèves".

Par le comité de propagande
de l'Association des Anciens Elèves
Charles Turgeon
Laurier Picard
Paul Poirier

Le parti et le pays

Ce qu'on est convenu d'appeler "la crise" est une épreuve mondiale, évidemment voulue par la Providence, puisque nous souffrons tous au milieu de la surabondance. La nécessité a amené sur les lèvres du Premier Ministre des aveux inaccoutumés: Notre revenu durant les derniers douze mois a diminué de six millions; et les coffres sont vides parce que le gouvernement ne peut donner que ce que le public lui donne.

C'est exact. Le gouvernement n'est qu'un collecteur et un distributeur. Il concentre les ressources que les contribuables sont obligés par la loi de lui verser, et est ensuite censé les distribuer pour le plus grand bien de tous.

Au passage, une certaine quantité de ces ressources est absorbée par les frais d'administration.

Tant pis pour nous si l'administration est trop onéreuse par notre faute; c'est nous qui souffrirons. Et tant pis pour le parti si ses membres ou seulement quelques-uns d'entre eux l'ont entraîné dans des dépenses qui n'ont profité qu'à quelques favoris en appauvrissant la masse C'est le parti que le pays tiendra responsable, car le pays a droit d'être servi et bien servi; les partis n'existent qu'à cette fin, pas pour autre chose. Ils ont le choix des doctrines ou des méthodes; ils n'ont pas le choix entre l'intérêt du pays et celui des individus.

Et voilà pourquoi celui-là sert le mieux son parti qui sert le mieux son pays.—Jules Dorion.

(L'Action Catholique).

En Espagne

Un grand nombre d'ouvriers et d'enfants d'ouvriers étaient instruits gratuitement en Espagne, avant la révolution, dans les établissement tenus par des religieux. Tous ces établissements ont été fermés. Mais le peuple a gardé bon souvenir de ses maîtres et il les redemande. Offre a été faite au gouvernement de tenir un référendum populaire sur cette question. Il a refusé. Alors, comme un débat devait bientôt s'engager aux Cortès sur un nouveau projet de loi concernant les Ordres religieux, des pétitions préparées hâtivement ont réuni un demi million de signatures demandant qu'il fût permis aux membres de ces ordres de reprendre leur enseignement populaire d'autrefois.—L. D.

Le pauvre et la charité

Le pauvre se modernise — L'esprit de l'Evangile — Remèdes recommandés par l'Eglise

Il n'y a plus de quêteux, mais il y a des pauvres, trop de pauvres.

Le pauvre se modernise, il devient professionel. Il ne sait déjà plus demander l'aumône pour l'amour de Dieu; sa manière n'est plus celle du temps passé.

Toute idée chrétienne est pour ainsi dire disparue de la pauvreté, de la condition du pauvre et, à ses yeux, le secours qu'il reçoit n'a plus rien de l'esprit de l'Evangile.

On peut dire que, dans les villes surtout, l'aumône est considérée comme un impôt prélevé sur les biens du riche. Le riche doit faire vivre le pauvre, quel qu'il soit. La mère de famille porte toilette, ses filles se fardent, et ses enfants quêtent, n'est-ce pas ce que l'on voit parfois?

Est-ce bien là le pauvre tel que l'Evangile nous le peint? Le pauvre est voulu par la Providence. On ne se fait pas pauvre par choix, pour vivre plus à l'aise, pour se soustraire à la peine du travail, mais parce que Dieu le veut.

Le pauvre, il est vrai, a droit à sa subsistance sur les biens du riche, non par droit strict de justice mais par charité. Le pauvre n'a aucun fonds en propriété; c'est pourquoi Dieu fait aux riches l'honneur de soutenir leurs semblables qui sont dans l'indigence. Le riche n'est-il pas tenu de rendre à Dieu redevance de tous ses biens? Et la raison est que Dieu est le "Père des pauvres". "La main du pauvre est le coffre de Dieu." Dieu ne prélève pas par contrainte un impôt sur ceux qu'il a enrichis, mais par charité.

Il ne suffit pas de dire au pauvre: Dieu soit à votre aide; il faut contribuer à son soutien suivant ses moyens. Que le pauvre ne vous soit point à charge, ne l'abandonnez pas à Dieu seul.

Le riche se trompe s'il croit que la Providence divine s'engage à fournir tous les jours ses dépenses superflues. Dieu pourvoira à ses besoins, mais non pas à ses vanités. Il soutiendra la vie et non le luxe; il entretiendra la nécessité, mais non pas la délicatesse. Dieu promet du pain, il ne promet rien davantage.

Celui qui n'a rien crée des devoirs à celui qui possède. Mais comment déterminer la limite de ces devoirs? En d'autres termes comment peut-on apprécier, mesurer le superflu? Question difficile à résoudre de nos jours, les conditions de la vie sociale ayant tellement chargé depuis une vingtaine d'années.

D'une manière générale on peut dire qu'aux simples citoyens, aux simples fidèles, aux simples membres de la famille, s'impose une obligation simplement commune et large de pratiquer la bienfaisance. Pour secourir efficacement le prochain dans son indigence matérielle, il faut à coup sûr sacrifier quelques biens temporels, des loisirs et des plaisirs, de l'argent, toujours dans la mesure où l'on est habituellement où accidentellement chargé du prochain dans l'indigence. On lui doit des vivres, des vêtements, un abri, etc.

La convoitise, hélas, dissipe non seulement tout le superflu, elle absorbe tout le nécessaire. Est-il défendu de joindre la commodité, la bienséance au nécessaire? Non, mais qu'il est difficile de se contenir dans les bornes du raisonnable; car la force de la convoitise est telle que les millions ne suffisent pas à contenter le luxe.

Le voisinage des Etats-Unis nous est funeste à ce point de vue. Nous avons perdu la notion du juste milieu, de la modération dans l'usage de nos biens. Le superflu est devenu le nécessaire.

Tous les maux dont nous souffrons encore aujourd'hui nous viennent de ce que nous nous sommes engagés imprudemment dans la voie des extravagances. Extravagances dans les dépenses privées et dans les dépenses publiques. Nous voyageons dans des voitures trop dispendieuses. Les chars privés de nos "officiels" ne sont-ils pas des petits Versailles roulants? Extravagance dans toutes les branches de l'administration du pays, en général. N'est-ce pas folie qu'un pays de dix millions d'habitants prétendent vivre aussi luxueusement qu'un pays de cent vingt millions, et riche, immensément?

Comment ne pas penser à la fable de La grenouille et du boeuf?

Revenir à un train de vie plus modeste, se contenter d'une nourriture plus simple, d'un vêtement sans luxe dans les richesses, les conserver pour les pauvres. Se souvenir que le pain du pauvre est un pain grossier, un pain d'orge ou de son. Secourir les pauvres avec pitié, avec plaisir, avec soumission à la loi de la charité. Tels sont les remèdes recommandés par l'Eglise à l'occasion des famines qui ont si souvent ravagé le monde

V. de PAUL.

L'équipée

Nouvelle

Depuis qu'elle avait eu un songe, la comtesse avait une idée fixe: partir! Il y avait trop longtemps qu'elle vivait seule et retirée pour que cette réclusion ne lui pesât pas. Madame la comtesse s'ennuyait dans son vaste château de Poitou. Elle avait le spleen.

"Mais travaillez", lui avait dit le vieux médecin, "occupez-vous! Chassez de votre esprit ces humeurs vagabondes!"

Cet ancien praticien, retiré lui-même, était oisif depuis au moins vingt-cinq ans.

La comtesse se mit à la besogne. Dédaignant les soins du ménage et de la cuisine, pour lesquels d'ailleurs elle avait de nombreux domestiques elle porta son activité au dehors. Après avoir établi un rucher, ce fut la basse-cour qui prit tous ses soins. Puis, le pigeonnier où ces bipèdes devinrent tellement nombreux que les gens accouraient de partout pour les voir. C'était devenu une des curiosités du pays.

Au lendemain d'un repas pantagruélique au cours duquel elle avait mangé à elle seule tout un homard apprêté à l'américaine et arrosé d'un petit vin blanc sec, sans compter quelques tranches d'un chapon à l'engrais qu'elle était allée choisir elle-même au poulailler et qu'elle avait fait occire sous ses yeux d'après les prescriptions du "Manuel pratique de l'éleveur", elle avait décidé de partir. Sa résolution était prise, bien prise. C'était irrévocable. D'ailleurs, durant la nuit elle avait encore rêvé. Un bon génie lui était apparu sous la forme d'un petit gnome—pas beaucoup plus haut que son lit—et lui avait "commandé" d'aller au loin à l'étranger fonder un établissement. "Pour semer le bon grain", disait-il, en branlant la tête.

D'ailleurs, le cas n'était pas nouveau. N'y avait-il pas eu des précédents? Est-ce que des compatriotes quelque cinquante ans auparavant n'avaient pas tenté un essai de ce genre aux Etats-Unis? Et aux Indes, donc? Il est vrai que ces tentatives de colonisation pour la plupart avaient échoué lamentablement. Mais pour cette femme, c'était différent, elle avait confiance en son étoile.

Le Canada étant un pays français et catholique, n'y aurait-il pas là un gage certain de réussite? Ce serait faire oeuvre pie. "Gesta Dei per Francos." Ce fut donc sur le Canada qu'elle jeta son dévolu.

Elle sonna sa femme de chambre, lui remit une lettre pour son notaire dans laquelle elle le priait de passer chez elle sans tarder pour affaire importante. C'était pour faire des baux. La comtesse disposait de toutes ses terres et propriétés pour une période qui variait entre neuf et onze ans.

Sa ferme du Perray située dans la commune de Chambellay, et par extension dans celle de Saint-Martin du bois, comprenant environ quatre-vingt-quatorze hectares, était louée à M. Mesnil à 50 pour cent des profits. L'Arboussière se composant de trente hectares louées aussi à 50 pour cent des profits. Celle de la Davière se composant d'environ vingt-quatre hectares louée à François Bouteau et Germaine Bouteau sa femme. Puis venait celle du Patis vert qui allait à Célestine Le Fils. Celle de la Fontaine Couverte comprenant environ quarante-huit hectares d'après le cadastre de la Fontaine Couverte et portant le No ***. Celles de Jonchères, Reboussière, la Roeuvre, etc., etc., étaient louées de même.

"Faits en nos Chambres", avait écrit le notaire, c'était dans celle de la comtesse, "ce 1er juillet 19 ***" et tout cela était signé et paraphé par devant Maître Langlois, notaire à Poitiers et devait être contresigné par le receveur de l'enregistrement lequel devait faire authentiquer sa signature par un juge de paix et. . . et voilà comment au vieux pays, on fait un bail.

Le notaire parti, elle fit ses préparatifs. On retint les services d'un emballeur qui en eût pour quinze longs jours. Ses bagages consistaient en soixante-dix-huit caisses dont quarante paniers. Certaines de ses malles, qui ressemblaient au château de ses ancêtres comme antiquité, atteignaient jusqu'à huit pieds de hauteur.

Rendus à Winnipeg, le douanier complaisant avait étiqueté tout cela "Settlers effects" et le tout avait passé comme une lettre à la poste; même les quatre perruches enfermées dans une cage minuscule et portée en bandoulière par une des femmes de chambre.

Le groupe comprenait dix personnes ainsi composé: la comtesse avec son secrétaire, un couple ami, deux jeunes gens de goûts aventureux dont les parents voulaient se débarrasser et qui considéraient notre pays comme une espèce d'école de réforme—hâtons-nous de dire cependant que c'étaient de forts braves gens—un couple de fermiers et deux femmes de chambre.

Les voyageurs firent sensation lorsqu'ils traversèrent la salle des pas-perdus de la gare Union. Le plus cocasse de la bande était le chasseur. Celui que l'on désignait ainsi portait trois fusils et arborait fièrement une toque en loutre seal très jolie sans doute, mais qui semblait tout à fait hors de saison, puisque nous étions en juillet. Deux "bronchos" capricieux attelés à une "démocrate" à quatre sièges et conduite par un Breton têtu attendaient le groupe près du Fort Garry, le conducteur n'ayant pas osé s'approcher de la gare à cause du tumulte. Les voyageurs y montèrent un à un, non sans remarquer l'attention délicate qu'avait eue le cocher en décorant les chevaux. En effet, de longs serpentins en papier formant les trois couleurs étaient fixés aux harnais des bêtes. A leurs oreilles pendaient des pompons également tricolores, ce qui donnait à l'équipage de la comtesse l'aspect d'une noce qui retourne aux concessions du Petit Matane, après une bénédiction nuptiale à l'église de la paroisse.

Chaque colon prit un "homestead". Après avoir construit des abris sommaires pour les gens, on procéda à l'érection de vastes écuries pour les bêtes. Puis, pour que le hameau fut complet, la comtesse décida de faire construire une églisette.

Un prêtre canadien, disparu depuis, hélas! vint dire la messe en plein air à laquelle assista toute la petite colonie réunie. Après l'Evangile, le zélé missionnaire adressa la parole à l'assistance à l'endroit où est aujourd'hui l'église. Il avait pris pour texte de son sermon: "Vous êtes des témoins". Cette allocution qui prenait par moments les allures d'un discours patriotique fit couler quelques larmes et des applaudissements vite réprimés éclatèrent. Oh! les enthousiasmes du début!

On obtint un bureau de poste. Du renfort de France était attendu. . . Les bases de Folleville étaient jetées.

La chasse au loup prenait plus de temps aux nouveaux agriculteurs que la culture du blé. On avait de grands chiens dressés à cet effet et hommes et femmes partaient en selles. . . On sonnait l'hallali. Quelques fois le "cayote" traqué par les lévriers usait de ruse. Se souvenant sans doute qu'il avait un ancêtre chien, il se jetait par terre au milieu d'eux, simulant la joie de se revoir, faisant toutes sortes de gentillesses pour être laissé tranquille. Puis, soudain, rapide comme l'éclair, il tentait de reprendre la clef des champs. Mais fichtre! Les chasseurs impitoyables épaulaient et pan! pan! le gentil loup mordait la poussière. Ainsi passait le temps.

Puis, les terres furent mises en valeur. On obligeait les ouvriers de ferme à les cultiver comme en France. On payait d'ailleurs une main d'oeuvre peu élevée que l'on recrutait de préférence parmi les gens de sang mêlé. Avec ce système, forcément on eût de piètres résultats. Le second automne arrivé, la vente des peaux de loups additionnée du prix des primes données par le gouvernement provincial (un dollar par oreille) rapporta presqu'autant que les quelques centaines de minots de blé que l'on avait à vendre. Le secrétaire, dégoûté de cet état de chose avait subrepticement traversé la frontière avec le fonds commun. "Avec la grenouille", avait dit la femme de chambre. Personne ne s'en inquiéta du reste et l'on entendit plus parler de lui.

On faisait aussi quelques fois la fête à Folleville. Des bals à l'huile s'organisaient. Les amis des employés attirés par les premiers accords de l'orchestre—peu importe s'ils étaient invités ou non—arrivaient un à un silencieux, se plaçant debout à la file, le long des murs de la salle de bal. Ils étaient là, fascinés par la musique, ne dansant pas ou "s'abstenant" de le faire, fumant leur longue pipe, comme subjugués, tout yeux et tout oreille, devant le tourbillon des valseurs. C'était l'époque où "La Valse Brune" était en vogue:

C'est la valse brune
Des chevaliers de la lune
Que la lumière importune
Et qui recherchent un coin noir. . .
C'est la valse brune
Des chevaliers de la lune
Chacun avec chacune
La danse le soir.

On dansait aussi les danses du pays. Chacun n'était pas toujours avec sa chacune puisque parmi les figures de ces quadrilles, il y en avait une qui s'appelait "la voleuse." De temps en temps, entre deux lanciers, on passait un petit vers. Pour cela, par exemple, pas une seule "abstention" parmi les visiteurs silencieux. Tous les coudes se levaient ensemble.

On organisait aussi des "Stampede." Les cowboys arrivaient de partout avec leurs chevaux les plus vicieux. Il en venait de Sainte-Anne des Chênes, de Saint-Vital, du Pembina, de Willow Bunch, voire même de la Montagne des Bois. Les fêtes duraient trois jours. Tout ce que l'Américain de l'Ouest a trouvé de plus à son goût pour le grand méchant garnement qu'il est, était transporté ce jour-là en deça de la ligne 45e: Nègre au cou enserré dans une espèce de carcan et dont la tête sert de cible à des lanceurs de balles. Partie de boxe entre deux femmes. Monstres à deux têtes ou à trois pattes, mannequins de cire représentants des meurtriers célèbres, suicidés empaillés, etc. On sollicitait les gens pour entrer voir ces horreurs, et il y en a qui y allaient. . .

Le soir, il y avait "paw waw". La colonie entière s'y rendait, tous affublés des accoutrements les plus bizarres. Des femmes couvertes d'oripeaux personnifiaient Belle Lune ou Frigidaire. Un colon nouvellement arrivé représentait "Sitting Bull". Bref, tout le pays était en liesse et ces jours-là, on était bien à Folleville, il n'y avait pas d'erreur.

Pendant ce temps-là, la noble dame que ces soirées dansantes n'intéressaient guère, et qui les désapprouvait intérieurement, mettait la dernière main à un livre de piété qui n'attendait plus que l'approbation de l'évêque pour être imprimé. Entre temps, pour ne pas rester inactive, de ses doigts de fée, elle confectionnait du linge d'autel qu'elle brodait avec un goût exquis.

Mais le clou de ces fêtes était sans contredit le "bucking contest". Voici comment on procède: On attrappe un mustang au lasso. Une fois capturé, deux ou trois cavaliers le brident et le sellent ayant bien soin de serrer les sangles à deux reprises, le rusé animal retenant son souffle pour se grossir le ventre. Le brider n'est pas chose facile, ces chevaux sauvages ne connaissant pas même le licol. Puis, le cow boy téméraire monte dessus, et on lâche tout. Le cheval apeuré et furieux commence par se peletonner, se ramasser, sautant sur ses quatre pieds la tête entre les deux jambes pour se débarrasser de son fardeau gênant. C'est le moment le plus critique. S'il craint d'être culbuté—ce qui arrive deux fois sur trois—le cavalier ingénieux et subtil enlève alors son large feutre qu'il agite vis à vis les yeux de la bête affolée. Cela est supposé lui changer les idées. L'animal s'élance alors à fond de train s'arrêtant tout net, puis change subitement de direction, toujours dans le but de désarçonner son cavalier. Les cow boys suivent d'assez près et jugeant sans doute que le camarade en a assez, entourent le cheval, s'en saisissent, et font descendre le héros. La performance est alors terminée. On passe à une autre bête.

Après le départ de ces allobroges, la vie redevint calme à Folleville.

(Suite à la page 7)

Congrès des Fermiers-Unis

(Suite de la page 1)

litique des fermiers de quatre provinces pour pousser à bonne fin son projet d'établissement d'un état où les principes coopératifs auraient la prédominance. Les Fermiers-Unis de l'Alberta qui se trouvaient au nombre des organisations qui fondèrent la Federation à Calgary, en août dernier, s'y sont officiellement ralliés mercredi. Réunis pour leur congrès annuel, ils ont décidé de lui donner leur entière adhésion, comme l'ont fait antérieusement les fermiers organisés d'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan.

M. J.-S. Woodsworth, député fédéral de Winnipeg et président provinsoire de la Co-Operative Commonwealth Federation, a déclaré que l'attitude prise par les Fermiers-Unis de l'Alberta complétait maintenant la chaîne des associations travaillistes et agrariennes. Cela veut dire, dit-il, comme je l'avais auguré, que nous disposerons d'une grande influence politique aux prochaines élections fédérales.

M. Gardiner réélu à la présidence

M. Robert Gardiner a été réélu par acclamation président des **United Farmers of Alberta.** M. Gardiner voulait se retirer en disant qu'il est débordé de travail, mais les membres de l'association l'ont assuré qu'il aurait de l'aide et ont fini par le décider à demeurer en même temps président des **United Farmers**, député d'Acadia aux Communes et chef du groupe progressiste au Parlement. Neuf candidats à la présidence de l'association furent mis en nomination, mais ils se retirèrent tous en faveur de M. Gardiner.

Pas de moratoire sur les dettes des cultivateurs

Le congrès a refusé de réclamer un moratoire sur les dettes des cultivateurs, mais il a adopté une résolution qui demande au gouvernement de l'Alberta:

(1) de ne pas permettre à un créancier de prendre des procédures pour se faire payer par un agriculteur qui habite sur sa terre à moins d'avoir obtenu du directeur du rajustement des dettes un certificat à cet effet;

(2) d'établir le principe que le produit de la récolte doit servir à faire vivre l'agriculteur, à défrayer le coût de production et les taxes avant de servir à acquitter ses dettes.

M. J.-F. Lymburn, procureur général de la province, a déclaré que la législation que le gouvernement a l'intention de présenter à la prochaine session aura pour résultat de protéger le débiteur sans placer le créancier dans une situation désavantageuse.

Le congrès s'est aussi déclaré en faveur de l'abandon de l'étalon-or, du paiement des obligations des gouvernements en fonds canadiens, et de l'établissement d'un "marketing board".

Une résolution favorable à l'inflation du dollar à un niveau se rapprochant de la monnaie des autres pays qui sont les principaux concurrents du Canada sur les marchés d'exportation de produits agricoles, a été adoptée, de préférence à une déclaration qui favorisait l'établissement du dollar canadien au pair avec la livre sterling anglaise.

Le congrès a aussi adopté une résolution demandant au gouvernement provincial d'émettre des "scrip" afin de faire face d'une façon avantageuse à la dépression qui sévit dans cette province comme ailleurs. Le congrès a encore présenté une résolution demandant que les terres de la couronne soient retenues par les personnes qui s'en servent actuellement et cela au moyen d'un bail à long terme.

Le congrès a aussi demandé que le gouvernement réduise au taux uniforme de $5.00 le coût des licences d'automobiles; d'autre part pour diminuer les pertes causées par le coût moindre des licences on a suggéré que le gouvernement augmente la taxe sur la gazoline. Au cours de la discussion de cette résolution, on a rappelé qu'une réduction du taux des licences d'automobiles jusqu'à concurrence de $5.00 obligerait le gouvernement à imposer une taxe de 10 sous sur chaque gallon de gazoline pour combler le déficit.

FORT KENT SAIN-JOSEPH

La semaine dernière un service solennel fut chanté pour le repos de l'âme du R. P. Legoff, O.M.I. Un grand nombre de personnes y assistaient pour montrer leur respect et leur reconnaissance pour ce saint prêtre. En effet, le P. Legoff est réellement le premier prêtre à avoir exercé le saint ministère dans ce district. En ce temps-là, il y a une vingtaine d'années, il n'y avait que quelques colons. Le P. Legoff en voyageant du Lac Froid à Saint-Paul faisait le service religieux. Plusieurs registres de baptême et de première communion sont signés par lui.

Dimanche dernier M. le curé en nous donnant les comptes financiers, nous fit le bilan de la paroisse. Il y a 70 foyers avec une population de 373 âmes presque tous de langue française. Pendant l'année il y eut 16 baptêmes, 3 mariages, 3 sépultures.

En ce moment le grand problème est l'agrandissement de l'église beaucoup trop petite, mais l'argent? ?

A la dernière assemblée annuelle des écoles, M. Jos. Levasseur fut réélu pour un autre terme dans le district de Durlingville à l'école d'Ardmore. M. A. Trudeau fut élu pour remplacer M. W. Chalut.

Dans une assemblée paroissiale, M. A. Limoges fut élu marguiller pour remplacer M. A. Gamache sortant de charge.

Mlle Léonie Boisjoli est en visite chez sa soeur institutrice à l'école du village.

M. A. Limoges a réouvert son hôtel au public.

Baptêmes. M. et Mme A. Daigle ont fait baptiser leur quatrième enfant. Marie Cécile Thérèse. Parrain et marraine. Georges et Jeannette Ducharme.

M. et Mme G. Leguerrier, leur huitième enfant. Marie Jeannette Juliana. Parrain et marraine. Paul et Jeanne Leguerrier.

M. et Mme R. Leguerrier, leur troisième enfant, Joseph Raymond Denis. Parrain et marraine. M. et Mme André Landry.—Corr.

Conference interprovinciale

(Suite de la page 1)

pas vouloir donner au Dominion l'autorité désirée en la matière. Mais la plupart des autres provinces étaient d'opinion contraire.

Les soins médicaux aux personnes dans le besoin et recevant des secours directs a été l'un des points humanitaires soulevés dans la discussion sur ces secours directs. La conférence a décidé qu'un montant d'argent limité devrait être affecté aux soins médicaux.

On a porté une attention particulière aux jeunes gens qui sortent de la classe et n'ont pas de travail. Aucune décision précise n'a été prise à ce sujet mais la conférence a recommandé que le directeur fédéral de l'oeuvre des secours directs, de concert avec les autorités provinciales, s'occupent de venir en aide à ces jeunes gens.

La conférence, afin d'empêcher les abus chez les gens secourus, a considéré l'opportunité de nommer d'autres enquêteurs, mais ceux-ci ne pourront l'être qu'avec des garanties de bonne administration et d'économie.

Les frais provenant de ces nominations seront partagés entre le fédéral et les provinces intéressées. Tous les gouvernements devront se réunir pour préparer la réglementation uniforme de la distribution des secours par tout le Canada.

La conférence a décidé que le fédéral continuerait comme par le passé d'aider les provinces en matières de secours directs. Des délégués voulaient que le fédéral contribue davantage mais les autres furent d'avis que cette contribution ne devrait pas être augmentée.

Il a été décidé d'adopter des lois uniformes sur les compagnies et qui viseront les promoteurs irresponsables. Le premier ministre Bennett convoquera une réunion de légistes provinciaux et fédéraux et on tracera alors les grandes lignes d'une nouvelle loi des compagnies qui sera présentée pour adoption à Ottawa, et dans toutes les législatures provinciales.

Quant à la concurrence des autobus et des camions le ministre des chemins de fer soumettra à toutes les provinces un questionnaire sur cette question puis une fois toutes les informations recueillies il se tiendra une conférence de représentants du Canada et des provinces destinés à étudier à fond la question.

Aucune décision n'a été prise sur la question des taxes. Le fédéral et le provincial vont étudier le problème et il y aura ensuite une réunion conjointe qui verra à examiner de nouveaux projets de manière à assurer une coopération des administrateurs et une répartition des taxes entre le Dominion et les provinces.

Concernant le chevauchement de la jurisdiction des autorités fédérales et provinciales dans les questions agricoles et hygiéniques, une résolution de la conférence propose que le Dominion et les provinces continuent de s'efforcer de diminuer la duplication de leurs activités.

Au sujet des statistiques, la conférence suggère que le statisticien fédéral communique avec les trésoriers et les statisticiens des provinces pour obtenir des renseignements statistiques plus uniformes. Elle recommande également la coopération administrative du Dominion et des gouvernements provinciaux pour réduire autant que possible les ennuis de la duplication des impôts.

La Commission de la radio est au complet

Assermentation de M. W. A. Steel

OTTAWA.—Le colonel W. A. Steel a été assermenté, mercredi, comme membre de la commission canadienne de la radio, et ce corps a tenu sa première séance comme organisation pleinement constituée. La commission, qui était logée dans des bureaux temporaires, déménagera cette semaine dans ses quartiers permanents qui sont aménagés dans le nouvel édifice des Recherches Nationales.

Plusieurs concerts pan-canadiens dont la musique sera fournie par divers orchestres symphoniques, principalement ceux de Montréal et de Toronto, ont été organisés et seront radiodiffusés dans quelques jours sur un réseau s'étendant d'un bout à l'autre du pays. On s'attend à ce que le choix d'un secrétaire de la commission se fasse d'ici à la fin du mois.

NEW YORK.—Le procédé bien connu des parlementaires qui consiste à faire parler un orateur plus longtemps qu'il ne le faut afin de vider la Chambre et de profiter de l'absence d'opposition pour forcer un vote n'est pas nouveau. Un érudit new-yorkais rappelle que Caton s'en servit jadis au Forum romain. On lui alloua deux heures pour parler. Il employa la première à discourir sur le peu de temps qu'il avait à sa disposition.

PARIS.—Le banquier Albert Oustric a été condamné à un an de prison en rapport avec la faillite de la banque qui portait son nom. Un industriel italien nommé Richard Gualino, mêlé à l'affaire, a aussi été condamné à un an de prison. Huit directeurs d'une compagnie d'administration que dirigeait Oustric devront payer des amendes.

LONDRES.—Le très honorable Lloyd George, surnommé "le renard gallois", a fêté son soixante-dixième anniversaire de naissance la semaine dernière. Il a reçu de ses amis libéraux et autres politiciens de nombreux messages de félicitations.

TORONTO.—Le Board of Education a adopté une résolution en vue de discontinuer l'entraînement des cadets dans les écoles et collégiates de Toronto. Le vote a été de 14 à 4. Le système actuel en vigueur depuis 50 ans, cessera d'exister après le 1er septembre prochain, et il sera remplacé par un système d'éducation physique progressif.

La place des enfants n'est pas au cinéma

La lutte recommence autour du cinéma. Les deux camps sont assez nettement tranchés. D'un côté, ceux qui profitent de l'industrie du film: les propriétaires de théâtres ou de salles et leurs amis. Ils veulent qu'on en ouvre les portes aux enfants. De l'autre des éducateurs, des médecins, des magistrats, des prêtres: ils réclament le maintien de l'interdiction. Entre ces deux camps, ceux que dresse leur intérêt financier et ceux que groupe l'intérêt moral de notre jeunesse, peut-on hésiter? Il est bon cependant de savoir sur quels arguments les partisans de l'interdiction basent leur attitude. C'est ce que nous apprend une brochure qui vient de paraître à l'Ecole Sociale Populaire, sous le titre: La place des enfants n'est pas au cinéma. En 32 pages, elle ramasse en un puissant faisceau des témoignages français, belges, américains, canadiens sur les dangers physiques, intellectuels et moraux que présente actuellement le cinéma pour les enfants. Tous ceux qui voudraient se renseigner sur cette question devraient lire cette brochure.

A la Banque Canadienne Nationale

L'actif se chiffre par $132,921,697—Les dépôts forment une somme de $104,839,058—Les bénéfices nets s'élèvent à $972,075—Excellente situation liquide

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le lundi 16 janvier, sous la présidence de l'hon. F.-L. Béique, la 58ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le rapport du conseil d'administration pour l'exercice terminé le 30 novembre 1932 met au jour une situation qui, dans les circonstances, est tout à fait satisfaisante.

Le compte profits et pertes fait ressortir les bénéfices nets de l'exercice à $972,075, à rapprocher de $1,001,940 en 1931. Les dépôts forment une somme de $104,839,058, dont $13,892,735 en compte-courant et $90,946,323 à l'épargne. L'actif de la Banque s'établit à $132,921,697. L'argent en caisse et autres disponibilités à vue s'élèvent à $14,166,628. L'actif immédiatement réalisable se chiffre par $67,544,969 et représente 57.12 pour cent du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes forment une somme de $56,824,768, en regard de $63,560,303 l'année précédente. Cette diminution s'explique non seulement par le ralentissement général de l'activité économique, mais aussi par la baisse des prix, qui a réduit les besoins de crédit de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Les actionnaires, après avoir adopté des résolutions de félicitation à l'adresse des administrateurs et de remerciement à l'endroit du personnel, ont réélu le conseil d'administration de la Banque, qui est ainsi composé: l'hon. F.-L. Béique, l'hon. J.-M. Wilson, sir J.-Geo. Garneau, l'hon. C.-P. Beaubien, C. R.; MM. Armand Chaput, A.-N. Drolet, J.-H. Fortier, Charles Laurendeau, C.R.; Beaudry Leman, l'hon. D.-O. L'Espérance et M. Leo G. Ryan.

La semaine ouvrière de 40 heures

La conférence mondiale du chômage rejette une proposition d'ouvriers dans ce sens—Autre proposition adoptée

GENEVE.—La conférence mondiale du chômage a rejeté, jeudi, une proposition d'ouvriers en faveur de la semaine de travail de 40 heures aux présents salaires, puis a adopté une proposition de délégués gouvernementaux demandant à la conférence d'étudier dans le détail un projet pour la réduction des heures de travail en vertu d'une entente internationale qui maintiendrait les conditions moyennes de vie des ouvriers. La proposition des délégués gouvernementaux a été adoptée par 41 voix contre 21; la proposition des ouvriers a été rejetée par 31 voix contre 21.

Les représentants des patrons se sont opposés aux deux propositions. Les représentants des ouvriers ont voté en faveur de l'une, puis de l'autre. Le délégué du gouvernement s'est abstenu de voter contre la première et a voté contre la seconde.

L'adoption de la seconde proposition est évidemment une victoire pour ceux qui croient que la réduction des heures de travail est un moyen de régler le problème du chômage.

On exposerait le St-Suaire de Turin

Pendant les célébrations de l'année sainte

CITE VATICANE.—Le Saint-Suaire, qui servit à ensevelir Notre-Seigneur, sera probablement exposé au public au cours de l'année sainte, apprend-on semi-officiellement. Ce Suaire, qui fut la propriété de la maison régnante d'Italie pendant cinq siècles, est maintenant conservé dans un écrin de marbre à la cathédrale de Turin. Le roi Victor-Emmanuel aurait consenti à exposer le Suaire au public. S. E. Mgr Fossati, archevêque de Turin, s'est rendu dans la Cité Vaticane pour conférer avec Sa Sainteté, dont le consentement est regardé comme probable.

Un procès devant jury

Quatorze fermiers de l'Ouest choisissent ce mode de procès

ARBORG, Manitoba—Quatorze fermiers, accusés d'avoir été mêlés aux émeutes locales, il y a deux mois, ont choisi de subir leur procès devant un juge et un jury. Ils sont accusés d'avoir pris part aux émeutes et d'être membres d'une association illégale.

Les émeutes se sont déclarées en novembre, comme protestation contre les ventes de taxes. Des registres municipaux furent détruits, des meubles et des fenêtres brisés, etc., et un préfet fut attaqué. Le procès aura lieu aux assises du printemps.

Si Darwin disait vrai, le singe a mal tourné.

Le commerce du Canada

L'exportation du Canada a beaucoup augmenté depuis la conférence d'Ottawa

OTTAWA.—Le commerce d'exportation du Canada en 1932 a atteint les débouchés de l'Empire, et, depuis l'ouverture de la conférence économique d'Ottawa, en juillet dernier, il y a eu augmentation marquée des exportations domestiques canadiennes au Royaume-Uni. En 1932, d'après un rapport du bureau des statistiques du Dominion, le Canada a exporté des marchandises pour une valeur de $178,171,680, soit une augmentation de $6,636,858 sur les exportations de 1931. La grande augmentation s'est fait sentir en juillet 1932, mois où s'ouvrit la conférence. Au cours des derniers six mois, les exportations au Royaume-Uni ont été de $116,487,568, en comparaison de $102,533,809 pendant la même période de 1931. En d'autres mots, une proportion de 65 pour 100 des exportations du Canada au Royaume-Uni en 1932 ont été faites depuis l'ouverture de la conférence d'Ottawa, en comparaison de 35 pour cent pendant les six mois précédents. Le Royaume-Uni prend maintenant la place des Etats-Unis. En 1932, les exportations domestiques du Canada aux Etats-Unis ont été de $162,630,779, soit $15,540,901 de moins qu'au Royaume-Uni.

Un maire courageux

Il refuse de payer le voyage des communistes

WINDSOR-EST, Ont.—Grâce au courage du maire Ted Fontaine de cette municipalité MM. les représentants communistes de cette localité ont dû payer leurs propres frais de voyage, la semaine passée, quand ils se sont rendus à Ottawa pour prêter leur concours aux premiers-ministres provinciaux réunis sous la présidence du premier ministre R.-B. Bennett.

Les Communistes avaient demandé un octroi de $50 de la municipalité. Le conseil municipal était divisé 4 à 4 sur la requête. Obligé de se prononcer le maire canadien-français décida de laisser les Camarades de Stalin se rendre à leurs propres frais à Ottawa.

Les trois autres conseillers canadiens-français avaient refusé carrément causant le "deadlock."

Pas de coalition en Saskatchewan

La coalition ne serait pas dans le meilleur intérêt de la province

REGINA.—Le parti libéral provincial a décidé, au cours d'un caucus tenu jeudi avant-midi, de rejeter définitivement tout projet de coalition en Saskatchewan. Au cours d'une réunion qui avait duré toute la journée précédente, le conseil provincial de l'Association libérale avait déjà décidé à l'unanimité que "la coalition ne serait pas dans le meilleur intérêt de la province".

LAFOND

Dimanche dernier, immédiatement après la messe, a eu lieu une assemblée générale des membres de l'A.C.F.A.

On procéda d'abord à l'élection des officiers de notre cercle.

Il a été proposé par M. P. R. Rouillard, secondé par M. Joseph Lafrance: Vu que le cercle Lafond est un des rares cercles de la province qui ait atteint son objectif pour l'année 1932; vu que ce beau résultat est dû au bon travail et à l'initiative des officiers du dit cercle; il est résolu: 1. Que les mêmes officiers soient tous réélus pour l'année 1933; 2. Qu'un vote de remerciements soit inscrit dans les minutes du procès-verbal de l'assemblée pour leur dévouement à la cause de l'A.C.F.A. Voté à l'unanimité.

On discuta ensuite la lettre de l'Exécutif pour le mois de janvier. On approuva en tous points la teneur de cette lettre et on passa quelques résolutions pratiques en rapport avec les suggestions de la dite lettre. Avant de se séparer, on inscrivit une vingtaine de membres actifs, dont une dizaine de contributions annuelles.—Corr.

VIMY

M. François Fortier a été réélu maître de chapelle. Depuis trois ans, M. Fortier remplit cette fonction à la satisfaction de toute la chorale. Mme Aimé Fortier a accepté d'être l'organiste pour une autre année.

M. Charles Levasseur a installé l'électricité dans sa forge, une autre amélioration.

Dimanche soir, on a eu une autre partie de cartes. Le temps était rigoureux, l'assistance ne fut pas bien nombreuse. Les prix ont été gagnés comme suit: Dames, 1er prix, Mme Jos. Laferté; 2ème, Mlle Dora Labonté; consolation, Mlle Alma Carrière; messieurs, 1er prix, M. Wilfrid Provençal; 2ème, M. Léon Huot; consolation, Lucien Nadon.

Après la partie de cartes a eu lieu la vente de trois beaux gâteaux, gracieusement offerts pour le club de hockey par Mlles Marguerite Ihellou, Laurette Huot et Alma Carrière. Les heureux gagnants furent MM. Adélard Bouchard, Lucien Nadon et M. le curé.

Ont pris part au programme: Mlles Claire Fagnant, Laurette Huot et Mme Gustave St-Arnaud; MM. Victor Aquin, Zotique Toupin et Lucien et Lionel Nadon. Un délicieux goûter fut servi par les demoiselles. M. le gérant du club de hockey des jeunes désire par la Survivance remercier tous ceux qui ont encouragé les jeunes d'une manière ou d'une autre.

Dimanche après-midi les clubs de hockey senior de Clyde et Legal ont joué sur notre patinoire. Il y avait une assistance nombreuse des trois paroisses voisines. Le résultat fut 2-1 en faveur de Clyde.

Notre club local alla à Legal jeudi passé pour jouer contre les juniors de l'endroit. Notre club revint victorieux.

En visite au presbytère, M. l'abbé P. Sullivan et M. l'abbé P. O'Maley tous les deux de Clyde.—Corr.

CLYDE

La grippe a sévi à Clyde et aux alentours et beaucoup de familles en ont été atteintes. Parmi les malades ont été les deux filles de M. Alex Parent, Mlles Yvonne et Simone.

La prochaine assemblée des dames de la Ligue catholique aura lieu chez Mme Destruel, le 28 janvier.

Mme Lamarre est revenue d'Edmonton avec une petite fille née dans cette ville et qui s'appelle Joan Fay. Nous offrons à Mme Lamarre toute notre sympathie à l'occasion de la mort de son frère, Arthur Steffes, décédé récemment à Morinville à la suite d'un accident.

Les équipes de hockey de Morinville et Clyde ont joué ici mercredi dernier et c'est Clyde qui a gagné la partie 6 à 3.

L'école de Clyde a reçu deux nouveaux élèves de Vimy en la personne de Mlle Yvonne Bernard et M. Napoléon Carrière. Nous leur souhaitons bon succès dans leurs études.—Corr.

La semaine de 5 jours

Une réduction nécessaire des heures de travail

WASHINGTON—Les "United Mine Workers of America" viennent d'accorder leur appui au mouvement qui a été lancé pour établir la semaine de 5 jours et la journée de 6 heures. M. Philip Murray, vice-président de l'association, a déclaré devant le souscomité judiciaire du Sénat que la réduction des heures de travail est nécessaire en raison des perfectionnements que l'on a apportés à l'outillage. Il a produit des chiffres pour établir qu'un homme donne aujourd'hui 5.30 tonnes de charbon par jour alors qu'on n'en donnait que 2.56 tonnes en 1890. Il a ajouté que 310,000 mineurs sont privés de travail dans les seules mines de charbon.

PARIS.—Dans le budget soumis à la Chambre des Députés la semaine dernière par M. Chéron, ministre des Finances, il n'est fait aucune mention de la "dette politique" que la France doit à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. On comprend que ces dettes sont omises parce qu'elles dépendent actuellement de développements internationaux.

Le Canada et le bois russe

Le Canada n'a pas réussi à supplanter la Russie en Angleterre

TROIS-RIVIERES.—M. G. C. Piché, chef du service forestier de la province de Québec, parlant mercredi au club Rotary local, a déclaré qu'en ce qui touche le bois, la Conférence Impériale n'a pas encore produit les résultats attendus. La raison de ceci, dit M. Piché est que, de neuf experts forestiers qui sont venus du Royaume-Uni au Canada pour étudier le problème, cinq étaient plutôt intéressés dans le commerce avec la Russie. Après avoir dit ce que l'industrie du bois au Canada avait demandé à la conférence, M. Piché déclare que le Canada n'a pas réussi à supplanter la Russie sur le marché britannique. Il impute cet échec au fait que le gouvernement national de l'Angleterre était nettement en faveur des soviets. Le Canada toutefois a bénéficié de certains avantages vis à vis le Sud-Africain et l'Australie.

Le problème de surproduction

Il semble devoir se résoudre, dit le ministre du commerce

HAMILTON, Ont.—La solution définitive du grand problème de la surproduction semble devoir arriver et être accompagnée d'une ère de prospérité sans exemple, a déclaré l'hon. H.-H. Stevens, ministre du Commerce, devant un auditoire de 600 personnes, à l'ouverture du cours d'entrainement commercial de la chambre de commerce. En encourageant l'amélioration dans la production, les principaux pays du monde ont ignoré le devoir correspondant d'une distribution égale, dit M. Stevens.

Le ministre dit qu'il n'y a pas de place au Canada pour le communisme, faisant remarquer que le peuple canadien est un peuple démocratique.

Il y a dix millions de maisons en Angleterre.

Le désarmement doit commencer au foyer.

CALGARY

Décès. La religion vient de perdre un bon fils et une noble figure dans la personne de feu M. Ladislas Jurkowski. Le défunt qui était né en Pologne vers l'année 1865, arriva au Canada à l'âge de 20 ans et se fixa à Hull où il vécut une douzaine d'années. C'est là qu'il épousa, en 1901, Mlle Rachel Duhamel, fille de M. le Dr Louis Duhamel de cette même ville, et nièce de feu Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa. Le jeune ménage, dès 1902, vint s'installer à Winnipeg, et M. Jurkowski y exerça sa profession d'architecte-contracteur.

Parmi les entreprises de son métier qu'il conduisit à bonne fin, se trouve la construction de toutes les bâtisses nécessitées par l'ouverture du tronçon Winnipeg-Fort William du chemin de fer transcontinental, dont le chargea le gouvernement du Manitoba.

M. Jurkowski n'a pas à son crédit que les travaux de son métier. Dans toutes les paroisses où il est passé, il s'est montré un paroissien très actif dans toutes les oeuvres paroissiales. Chrétien exemplaire et régulièrement présent à tous les offices de son église, il a toujours été mêlé de bon coeur aux organisations religieuses. Parlant bien le français et très délicat de nature, il fut pour la plupart du temps, à cause de sa femme, attaché à nos paroisses de langue française lorsqu'il en existait où il vivait. Il a donné aussi une éducation française à sa famille.

Il était cependant bon patriote quand les circonstances lui en ont fait un devoir. Ainsi, il fut un des principaux artisans de l'organisation des Polonais à Winnipeg. Il travailla à grouper ses compatriotes dans des cercles nationaux, il les encouragea et les guida, puis il consentit de gros sacrifices pour établir parmi eux un lien national en fondant à Winnipeg le premier journal polonais, dont il fut le rédacteur au début. Il quitta le Manitoba en 1911, passa par Saskatoon et se fixa à Hanna, en Alberta, où il continua comme ailleurs ses activités de bon chrétien et de contracteur expérimenté. C'est de là qu'il construisit l'église et le couvent de Castor, et plusieurs hôpitaux dans la région. C'est là aussi qu'en 1927, une première attaque de paralysie le surprit et le détermina à quitter Hanna pour venir habiter Calgary. Dans la suite, sur les conseils du médecin, il alla faire quelques séjours à la côte du Pacifique, mais depuis deux ans surtout le pauvre malade ne quittait plus Calgary, et se traînait à peine dans les quelques exercices qu'il s'efforçait de prendre. Il assistait pieusement encore à la dernière messe de minuit. Il vivait humblement et sans bruit, et jouissait avec reconnaissance de la visite hebdomadaire des membres dévoués et sympathiques de notre Conférence St-Vincent de Paul, qui eux prenaient intérêt à rencontrer ce noble vieillard.

Enfin pour la quatrième fois, la paralysie l'immobilisait complètement mercredi le 11 janvier, il comprit la gravité du mal, et il consentit, d'une résignation admirable, le sacrifice de sa vie. L'Eglise, pour qui il avait toujours été un bon fils, l'encouragea par la grâce de ses sacrements, et jeudi, le 19, il rendait son âme à Dieu, entouré de sa femme, de son fils et de quelques amis réunis à son chevet.

Les funérailles ont eu lieu à l'église Sainte-Famille, samedi dernier, au milieu d'un grand concours de fidèles. Le Courrier de Calgary offre, à sa famille éprouvée, l'expression de sa vive condoléance.

Conférencier. M. Georges Bouchard, député de Kamouraska au parlement d'Ottawa, et professeur à l'école d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, était, ces jours-ci, l'invité d'honneur du "Canadian Club" et du "Board of Trade" de Calgary. Il donna sa conférence, intitulée "Le retour à la vie campagnarde comme moyen de rajustement économique", vendredi midi dans la salle des banquets de la Chambre de Commerce, devant un auditoire d'environ 250 personnes. Les conférences hebdomadaires de la Chambre de Commerce de Calgary sont assurément un magnifique point d'émission d'idées, et M. le député québecois en a certainement profité.

D'apparence simplement distingué, dans un anglais facile, il a surtout fait le tableau de la vie rurale du Québec, montrant une famille "d'habitant" cultivant la terre et cultivant le bonheur de pair, agrémentant chaque scène d'un grain poétique ici et là, qui faisait mieux sentir la noblesse et l'honnête gaîté de la vie de nos terriens. Aussi, il était facile de remarquer dans l'auditoire que ce tableau et ses vertus avaient la franche admiration de l'assemblée attentive. Puis, ajouta le conférencier qui se rendait facilement compte de la sympathie sincère de son monde, multipliez maintenant cette famille que je viens de vous présenter par 3,000, par toutes celles qui habitent le Canada, et ne pensez-vous pas que les conditions économiques du pays ne deviendarient meilleures?

Il donna alors des conseils aux gens des villes, car le bon équilibre veut qu'il y ait des citadins comme il faut des "habitants", pour qu'ils favorisent comme il convient le retour à la terre, et que l'on y renvoie moins de bras que de coeurs et d'intelligence. Pour être bon cultivateur, il faut être fils du sol et il faut avoir en estime sa profession d'agriculteur.

Monsieur Bouchard a été applaudi à maintes reprises durant sa conférence, et il a créé une excellente impression sur ceux qui l'ont entendu. Et c'est de là que lui sont venues d'autres invitations de parler dans différents clubs de la ville. Malgré tout son travail cependant, il ne négligea pas ses compatriotes, et après avoir assisté à la messe paroissiale de Ste-Famille, il rencontra nos gens et causa avec eux dans la salle de l'église. Les petites histoires qu'il nous raconta nous feront garder bon souvenir de l'auteur de "vieilles choses et vieilles gens" que nous connaissons maintenant.

Thé et partie de cartes—Mercredi le 18, les Dames de Ste-Famille donnaient un "Thé" à la résidence de Madame Beauchemin, au profit des oeuvres paroissiales.

Assistée de Mesdames Savary, Spence, Hood, Miquelon, Poulin, Julien, Dinnigan, Auclair, Coté, Plotkins, Alteman, Boisselle et Molyneaux; de Mlles Lalonde, Boucher, et Miquelon, Madame Beauchemin ne négligea rien pour recevoir les 300 personnes qui furent reçues dans l'après-midi du Thé. Aussi tout le monde s'accorde à dire que ce fut un gros succès.

De passage—Messieurs A. Boileau, d'Edmonton, J. Mireault, de Winnipeg et J. Latremouille, aussi de Winnipeg.—Corr.

La vie en Alberta

GIROUXVILLE

Baptême. A M. et Mme Jos. E. Anctil une fille baptisée Anne Marie Jeanne Ludivine. Parrain et marraine: M. Joseph Dumont et Anna Anctil, oncle et tante de l'enfant.

Déménagement. M. Napoléon Fontaine vient de se transporter avec sa petite famille, sur le homestead à l'ouest du village.

Visites réciproques. Il nous fait plaisir de lire "Tangent", mais (sans reproche), pas aussi souvent que nous le désirerions. Ce serait le complément des visites réciproques entre les deux paroisses voisines, mais séparées par la grande rivière Boucane, ce qui jusqu'à maintenant est un grand obstacle. Espérons que nos requêtes passées finiront par être écoutées et exaucées.

Radio. Encore une autre belle soirée et appréciée à sa valeur. La réception a malheureusement été interceptée partiellement par le poste puissant de Mexico. Heureusement encore que l'on parlait en espagnol, langue que nous ne parlons pas plus qu'une vache espagnole.

A travers l'histoire du Canada
Notre nationalité

M. Gouillaume Lévesque, un de nos écrivains du terroir, donne une explication naturelle et des plus sensées à la formation de notre nationalité et mentalité canadiennes.

"Ce sont les premières générations qui sont nées au pays et se sont perpétuées au Canada qui se sont ainsi moulées à la nature. Celle-ci régnait toute puissante, en effet, lorsque les habitants étaient peu nombreux. Il leur a fallu se conformer aux exigences des lieux et du climat pour pouvoir y vivre; leurs efforts étaient nuls contre des forces qui ne cèdent jamais. Les Canadiens n'en sont point encore rendus là et le fond de leur caractère est aujourd'hui le même que celui des premières générations qui ont habité ce pays. Les autres populations venues ensuite partager notre sol sont encore trop nouvelles et ont conservé trop de relations avec leur pays d'origine pour s'y être identifiées aussi complètement, et les renforts qu'elles reçoivent continuellement de l'Europe les aident à se maintenir encore contre les influences locales qui pourtant les domineront à la longue. . .et bientôt. Espérons-le!—Corr.

BROSSEAU-DUVERNAY

Nos maitres et maitresses ont eu la visite de M. l'inspecteur Gibault à la fin du premier semestre et ce dernier fut très satisfait du travail accompli et de la part des professeurs et de la part des enfants. Les succès obtenus prouvent une fois de plus que l'on peut très bien enseigner le catéchisme et le français sans nuire aux autres matières exigées par le département. Nos félicitations.

La semaine dernière eurent lieu les élections des commissaires d'écoles. Pour ce district d'école de Duvernay, M. Jérémie Lapierre fut réélu pour un second terme: ce qui nous assure pour au moins deux ans une majorité canadienne française et catholique dans ce district très cosmopolite.

Le bureau est de nouveau représenté par M. Jos. Rioux, M. Sam Crapko et M. J. Lapierre. Pour le district St-Laurent trois Canadiens français continueront à diriger les activités de l'école. Ce sont M. J. B. Brosseau, M. J. B. Vincent et M. A. Ouellette. Ce dernier fut élu samedi dernier. Nous n'avons pas encore le résultat de l'élection du district Champlain. Nous croyons cependant que là aussi les nôtres sont en majorité.

Nos félicitations aux nouveaux élus.

Existe-t-il encore un cercle de l'A.C.F.A. dans la paroisse de Brosseau-Duvernay? me demandait quelqu'un tout dernièrement. A ma grande confusion je n'ai pas pu répondre. . . Je sais cependant qu'il y a des membres qui ont versé leur piastre. . . puisque j'en suis un. . . et que j'en connais quelques autres. Mais c'est à peu près tout le plaisir que nous avons eu l'an dernier, c'est à dire de verser notre contribution dans le trésor du secrétaire.

Est-ce la faute des officiers s'il n'y a pas d'assemblées? Est-ce la faute du secrétaire si l'on ne prend jamais connaissance des communications qu'il reçoit et qui intéresse tout le monde?

A la première question je dis oui et non.

A la deuxième je réponds sans hésiter dans l'affirmative.

Et je me surprends à me demander avec mélancolie, quoi faire M. le secrétaire général ne peut pourtant pas écrire à tout le monde! Est-il trop tard pour souhaiter plus d'activité de la part de tous?—Corr.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Gai lon la. . .

Je vous l'avais bien dit, que la bobinette cherrait! Elle a cherré une bonne vingtaine de fois. Et les choses se sont faites en grand: Baril accourait à la porte, chaque fois, un long papier à la main. Sa figure s'épanouissait d'une satisfaction visible, dès qu'il pouvait ajouter au nom du nouveau venu une couple de chiffres arabes. . .

Puis, on tombait dans les bras (c'est une façon originale d'exprimer le bel et bon accueil, infiniment délicat, de Charles Turgeon), on tombait dans les bras, dis-je, de cet excellent homme de président. Il a été, j'ai bien peur, imprudent de nous faire sentir, à n'en pas douter, que nous étions chez nous, chez lui. . .

Qui dira désormais que le communisme est irréalisable? L'autre soir, on a mêlé non seulement la fumée des fumeurs (l'inventeur des courants d'air mérite un monument!), mais en plus leurs idées, leurs rires, leur tapage, leurs plats et leurs musiques. Même, sur la table du fond, de graves joueurs de "bridge" ont mêlé les cartes.

Si vous voulez avoir une idée de la soirée, il faut vous imaginer un crescendo, qu'on aurait dit calculé, de belle humeur contagieuse: pianissimo, piano (jusqu'à l'arrivée de "Pete" Lessard), forte, fortissimo.

Le fortissimo a commencé avec la discussion imprévue et improvisée sur la "technocratie". La technocratie, oui, monsieur! Depuis le mercredi soir, 18 janvier 1933, la technocratie est entrée dans une phase nouvelle et prometteuse, sinon décisive, de son existence (?). Eugène Côté a écrit ça sur ses tablettes; je l'ai lu, de mes yeux lu, par-dessus son épaule.

D'abord, un président: Paul Poirier. Il n'a pas souri. Quand on traite de la "technocratie", voyez-vous. . .

Un premier discutant: Miquelon. Il n'a pas souri, lui non plus. Pour la même raison, sans doute. Ingénieur minier, il a poursuivi les origines de la susdite technocratie à travers plusieurs couches de siècles. Et il a trouvé qu'elle avait des racines. . . grecques. J'ai vu Ernest Meunier applaudir frénétiquement, pendant qu'Hector Girard avait l'air de se demander si cette fameuse technocratie allait empêcher les collisions de tramways. Miquelon, inspiré, comme Foch, par sa pipe, parlait toujours.

Un silence. C'est alors que se leva et jeta un regard circulaire et dominateur sur l'assemblée, René LeBlanc. Sur le ton de la haute conversation oratoire, il dépeça les lumineuses élucubrations de son honorable préopinant. Conviction et persuasion à peu près instantanées.

Les deux "Ariaux" écoutaient
Comme un seul Arial;
M. Lavallée méditait
Un éditorial.

Discussion libre. L'auditoire alors, qui s'était jusque là silencieusement suspendu aux lèvres des exposants, à la grande édification d'ailleurs de Laurier Picard, parla. Lessard obtint la permission d'être éloquent plusieurs minutes et de s'absenter quelques autres! J'en passe, par pitié pour Jacques Jenvrin qui va "taper" tout ça sur sa grosse machine de la Survivance.

En fin de compte, il ne resta plus à discuter que Léo Forest, appuyé sur l'argument de l'homme préhistorique, et Charles Lefebvre, qui mettait au point la relation entre l'intelligence et la grosseur du cerveau. O Technocratie!

L'impitoyable doigt de fer de l'horloge régla la question et coupa court, trop court, à la délicieuse soirée. Sous les étoiles, Léo Forest m'a fait un aveu qu'il m'a prié de rendre public: "Je n'ai eu qu'un tort dans toute cette affaire-là, c'est que je ne savais pas le premier mot de la technocratie."

Quoi qu'il en soit, on est d'avis, nous autres, qu'il y a du bon monde sur la terre. Pour remercier Charles Turgeon et les dévouements discrets qui l'ont aidé à préparer notre incomparable veillée de famille, je ne trouve qu'un petit mot, mais nous lui donnons sons sens le plus riche:

Merci.

Le secrétaire.

PLAMONDON

Les nouvelles de notre district sont toutes bonnes, ce qui explique qu'il n'y en ait pas beaucoup. Pas d'accidents, pas de procès (jamais) seulement de joyeuses réunions de familles, comme le bon vieux temps canadien nous en a transmis l'habitude. On se plaint bien de la dépression économique, mais pas du manque de nourriture. L'on s'accoutume à porter les vieux habits, et l'on se résigne à la situation.

Il y en a peu qui voyagent. M. Théodore Plamondon est allé à Edmonton par affaires, dernièrement. Il n'a pas eu d'imitateurs.

Il n'y a pas beaucoup de maladie, en somme. Il est vrai que Mlle Alma Plamondon a dû garder la chambre pendant quelques semaines, mais elle se rétablit bien. Quelques cas d'une rougeole un peu violente ont aussi affecté des enfants.

Pour la première fois depuis bien des années, il y a eu élection, à l'assemblée annuelle de l'école du village. Mais le syndic sortant, M. Nap. Gauthier, a été réélu. Un autre syndic, M. Joseph Plamondon ayant ensuite résigné, fut remplacé sans opposition par M. Edouard Plamondon. M. William Plamondon demeure à son poste de syndic, ainsi que M. Albert Chévigny, secrétaire.

Pour l'église, le syndic sortant, M. Adolphe Bossé, a proposé de se faire remplacer par M. Willie Cyr, ce qui fut accepté, de sorte que les gens du nord ont maintenant leur représentant au conseil paroissial.—Corr.

SAINT-ALBERT

Lundi, le 16 janvier, un groupe d'amis se réunissait pour célébrer le vingtième anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Poirier.

Les héros de la fête conserveront un impérissable souvenir de cette réunion.

Etaient présents: M. et Mme Ar. Turcotte, M. et Mme O. Leblanc, M. et Mme Geo. Gaulin, M. et Mme A. Harnois, M. et Mme D. Beaudoin, M. et Mme André Desnoyers, Mmes M. Lamer et A. Ouimet, Mlles L. Sabourin, L. et Mme Turcotte, Annette, Aline et Rita Poirier, MM. René et Marcel Poirier, J. Callin.

Une jolie petite adresse qui a charmé l'auditoire fut lue par M. André Desnoyers. Après quoi M. A. Harnois, au nom des personnes présentes leur offrit une magnifique lampe chesterfield.

M. et Mme Poirier remercièrent cordialement les invités et parurent profondément touchés de la gracieuse marque d'estime que leur témoignaient leurs amis.

Les invités goûtèrent tous les plaisirs d'une réunion aussi bien organisée. La belle humeur de chacun donna un charme particulier à la fête. La soirée fut marqué au coin de la plus grande gaieté. A minuit un succulent goûter fut servi par Mlles Poirier.

Cette réunion joyeuse ne se termina qu'aux premiers feux de l'aurore et demeurera pour prouver que dans le grand Ouest la tradition des soirées de "chez nous" n'est pas éteinte.

Un témoin.

CLUNY

Le 7 janvier dans l'église d'Hussar le Rév. Père Arsenault bénissait le mariage de M. Philippe Giguère avec Mlle Marie Rose Villemure. La mariée, au bras de son père, M. Cléophas Villemure, était toute gracieuse dans sa toilette de crêpe satin couleur valentia ornée de perles dorées et chapeau du même ton; son bouquet était de boutons et de roses. Le marié était élégant dans son habit bleu marin. M. Emile Giguère, son frère, servait de témoin, Mlle Diana, soeur de la mariée, était fille d'honneur. Sa toilette était vert pâle. M. Georges Bouchard l'accompagnait. Une nombreuse assistance de parents et d'amis étaient présents à ce mariage.

M. le curé, d'une voix solennelle, les unis dans les liens sacrés du mariage. La chorale de Cluny chanta la messe du second ton harmonisé. A l'offertoire Mlle Madone Hurtubise et Elie Chartrand chantèrent l'Ave Maria de Gounod.

Après la messe les invités se rendirent chez M. Villemure pour le banquet. Après le diner Mlle Anne Marguerite Hurtubise lut une adresse de circonstance aux nouveaux époux. Elle se faisait l'interprète des deux familles qui les entouraient en ce moment de leur plus affectueuse sympathie pour leur exprimer les meilleurs souhaits de bonheur.

Les invités s'amusèrent tout l'après-midi avec beaucoup de chant et musique. Le Rév. Père Arsenault était présent ainsi M. Papineau, de Cluny, M. et Mme Tremblay, leur fils Ovide, M. O. Nobert, ses fils Jean et Joseph ainsi que sa fille Mlle Juliette, M. et Hme J. B. Hurtubise, leur fille Anne Marguerite et Madone. M. Elie Chartrand, M. Grenier de Drumheller et les membres de sa famille, M. Barré de Rosedale, M. Bouchard de Rose Mary, M. Ricard et sa dame, de Wayne, M. et Mme E. Laganière d'Hussar, Mlle Strom. Tous se sont amusés jusqu'à une heure avancée.

Mercredi dernier M. Chartrand donna une très belle veillée à laquelle assistèrent au delà d'une centaine de personnes. L'entrain et la gaieté régnèrent au milieu de tous nos canadiens-français. Il y eut chant, partie de cartes, musique enlevante; rien ne put épargner à la réjouissance de cette belle soirée. A minuit l'on nous servit un bon réveillon et Mme Arthur Gourdune, Mlle Nigerwiskiel, institutrice, Mlle Annette Gauthier, Mlles Simonins, M. Gauthier, Ovide Tremblay, Elie Chartrand et Laurent Gauthier nous firent entendre plusieurs chansons. Tous se retirèrent à une heure avancée de la matinée enchanté de leur agréable soirée.

Un des vieux pionniers vient de disparaitre dans la personne de M. Adolphe Plante, de Gleichen, décédé le 9 janvier à l'âge de 83 ans. Il habitait l'Ouest depuis au-delà de 35 ans. Il faisait partie des premiers colons qui occupèrent cette réserve après qu'elle fut ouverte à la colonisation. Le défunt laisse quatre fils et son frère M. Thomas Plante, de la même paroisse. Les porteurs étaient ses quatre fils et neveux. Les funérailles ont été des plus imposantes au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La chorale de Cluny fit les frais du chant.

Nos plus sincères condoléances à la famille.

Nous regrettons d'avoir omis les noms des personnes qui faisaient partie de la chorale pour la messe de minuit dans les cantiques. Christus Natus Est fut chanté par Mme Blair et Mlle Anna Rielly. Holy Night fut chanté par Alice Nowiski et les Cloches de Noël par Anne Marguerite Hurtubise et Elie Chartrand.

Comme nous vivons, M. le communiqué, dans un pays d'espérance il faut espérer que j'aurai le résultat de l'assemblée de l'A.C.F.A. par M. le président tel qu'il a été convenu.—Jeanne de Chantal.

LEGAL

La distribution des prix de l'Association des jeunes éleveurs eut lieu au cours de la semaine dernière. Elle était présidée par M. Jos. St-Martin. M. J. H. Tremblay, agronome bilingue, était venu expressément d'Edmonton, accompagné de MM. E. L. Gray et L. G. Carlisle, du département de l'agriculture. Tous trois adressèrent la parole. Il y avait, malgré la température inclémente, un bon nombre de grandes personnes, en plus d'un groupe imposant de jeunes, intéressés à l'élevage. Il serait à souhaiter que plus de monde prenne part à des assemblées de ce genre. Tout particulièrement celle de mardi dernier fut très intéressante. M. Gray, parlant des avantages de l'élevage, et M. Carlisle, de la culture du grain, auraient dû être entendus par tous les fermiers. Les avis et les suggestions que donnèrent ces messieurs étaient tout à fait appropriés aux circonstances actuelles. M. Tremblay mérite toutes les félicitations pour s'être fait accompagner par des hommes aussi versés dans les questions d'agriculture et aussi à point. La prochaine assemblée devra être annoncée avec plus de publicité afin que les fermiers intéressés puissent s'y rendre en foule.

Il y eut ensuite l'élection des jeunes officiers pour l'année 1933. C'est M. le curé H. Goutier qui en fut chargé. A sa demande, plusieurs noms furent proposés pour nominations aux différents postes et voici le résultat des votes: Denis Mercier, président; Frank Rivard, vice-président; Louis Lefebvre, secrétaire; Lily Rivard et Ernest Lefebvre directeurs. Espérons que le nouveau bureau fera campagne pour décider plus de jeunes à faire partie de l'association. Ils ont tout à gagner.

Ce même soir, il y eut une tombola au profit de l'Association. Les prix avaient été offerts par Mme H. Lefebvre, M. J. H. Tremblay, et un autre dont le nom n'a pas été retenu par le correspondant furent les heureux gagnants.

Dimanche dernier nous avons eu notre deuxième soirée paroissiale. La température était peu favorable. Il y eut cependant une bonne assistance. Les gagnants de la partie de smear furent, pour les dames, 1er prix, Mlle Agnès Boisvert; 2e prix, Mlle Mary Monaghan; pour les hommes, 1er prix Léo Regimbald, 2e prix Théodore Garneau. Prix de consolation, Cécile Davio et Paul Boisvert. Après la distribution des prix, il y eut un beau programme de vues animées, moeurs et coutumes de différents pays du globe et deux comédies. Rendez-vous à la prochaine soirée. Dimanche prochain.

Décidément notre équipe de hockey est peu favorisée par le sort, ces temps-ci. Il y eut encore la semaine dernière deux parties de ligue jouées et de nouveau deux parties perdues, l'une avec Saint-Albert, jouée à St-Albert même, 0 à 2, l'autre avec Clyde, jouée sur la patinoire de Vimy, 1 à 2. Il faut absolument se ressaisir d'ici la fin de la saison.

C'est M. Delphis Coulombe qui fut élu marguillier en remplacement de M. Pierre Belley sortant de charge.

Mme Vve O. Casavant est sérieusement malade. Vu son âge avancé et le caractère grave du mal, il y a peu d'espoir de guérison. Ell a été recommandée aux prières de la paroisse.

Mmes Léon Morency et Henri Lorieau, opérées toutes deux et patientes à l'hôpital Général d'Edmonton sont en bonne voie de convalescence.

Environ une quinzaine de fermiers ont suivi l'exemple de M. Victor Regimbald et se sont construit des cabanes sur traineaux. Chauffées par un petit poële, ils y ont tout le confort, et y sont à l'abri du froid et de la tempête pour venir au village en semaine ou à la messe le dimanche. Que n'y ont-ils pensé plus tôt!—Corr

ATHABASCA

Dimanche dernier une assemblée de l'A.C.F.A. était convoquée pour élire les officiers pour l'année 1933. M. M. O. Farrell fut nommé président honoraire, M. L. H. Patry, M. R. Gosselin et M. J. B. Blanchard comme secrétaire, furent élus par acclamation. Malgré tous les sacrifices que tous ces messieurs se sont imposés par leur travail dans le passé, ils sont encore disposés à faire encore tout leur possible afin de tenir à ce que le cercle continue de vivre à Athabasca. Les conseillers sont M. Adélard Major, M. Emile Salé, M. Arthur Laporte.

En plus il s'est formé dans notre paroisse de St-Gabriel un cercle dramatique sous les auspices de l'A.C.F.A.

Dimanche, le 15, avait lieu chez le P. Desmarais une partie de cartes. Les joueurs nombreux s'en donnèrent à coeur joie; l'on s'amusa bien et apprécia comme il convient le délicieux goûter et l'on retourna content après avoir remercié le bon P. Desmarais de sa bonne et franche hospitalité.

Tous les mardis, nous les Canadiens, sommes aux écoutes pour entendre les magnifiques programmes à la radio donnés par l'A.C.F.A. Il faudrait louer chacun en particulier des artistes, car vraiment ils le méritent tous et c'est avec plaisir que nous leur offrons nos vifs remerciements. Je mentionnerai cependant M. Normandeau pour ses bonnes chansons d'autrefois comme "Filez, ô mon navire" et s'il était possible de l'entendre de nouveau. M. Lavallée nous amusa fort aussi avec ses déclamations.—Corr.

McLENNAN

Mme Oscar Trudeau et sa petite famille sont revenues, le 3 janvier, d'un voyage dans l'Est. Elle a fait un heureux voyage et est contente d'être de nouveau parmi ses amis.

Le Père Demers s'est absenté cette semaine; il se rendait à Edmonton. M. l'abbé Charest l'a remplacé.

Dimanche, le 15 janvier, avait lieu une partie de cartes au profit de l'église. Elle était sous la direction de Mme A. Côté et de Mme Egan. L'assistance était assez nombreuse. Le premier prix des dames fut gagné par Mme Bellavance et le prix de consolation par Mme Christofell et le premier prix des hommes par M. Narcisse Lamoureux et le prix de consolation par M. Adjutor Marcoux.—Corr.

La population anglaise mange une moyenne de douze oeufs par famille par semaine.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	27½
No 2 Nord	26
No 3 Nord	24½
No 4 Nord	23
No 5 Nord	22
No 6 Nord	21
Fourrage	18

Avoine—

No 2 C W	11½
No 3 C W	09
Fourrage	09

Orge—

No 2 C W	14½
No 4 C W	11½

Seigle—

No 2 C W	13
No 3 C W	11

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	45¼
No 2 Nord	43⅝
No 3 Nord	42¼
No 4 Nord	41¼
No 5 Nord	40¼
No 6 Nord	38⅜
Fourrage	35½

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	44¼
No 2 Nord	42¼
No 3 Nord	40¼
No 4 Nord	37½
No 5 Nord	36½
No 6 Nord	30½
Fourrage	30½

Avoine—

No 2 C W	22⅞
No 3 C W	22⅜
Fourrage	22⅜

Orge—

No 3 C W	28
No 4 C W	25¾

Seigle—

No 1 C W	30⅜

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.50 à 4.00
" qualité moyenne	2.75 à 3.00
" commune	1.50 à 2.75
Veaux de choix	4.00 à 4.50
" qualité moyenne	2.50 à 3.50
" communs	1.50 à 2.50
Bouvillons (steers) de choix	3.50 à 4.00
Bouvillons qualité moyenne	3.00 à 3.50
" communs	2.00 à 3.00
Boeuf de choix	2.25 à 2.75
" ordinaire	1.50 à 2.25
" commun	1.00 à 1.25
Mouton de choix	3.50 à 4.00
" de l'année	2.50 à 3.00
Brebis	1.75 à 2.25
Porc à bacon	2.50

Crème—

Spéciale	17
No 1	15
No 2	12

Oeufs—
(Variations quotidiennes)

Extras	15
Frais No 1 (First)	13
Oeufs de pouettes	12
2ème qualité	07

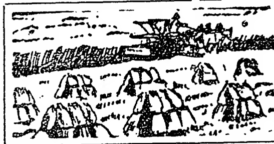
Beurre—

En boite, la lb.	25
Enveloppé, la lb.	24

(Ces prix sont préparés le mardi soir)







Dix faits au sujet de l'orge

Le nourrissage du bétail est assurément le moyen le plus avantageux d'employer les grains cultivés au pays et il y a dix faits intéressants au sujet de l'orge que les nourrisseurs auront intérêt à connaître. Ces faits sont fournis par le service de l'exploitation animale des *Fermes expérimentales fédérales*. Les voici:

1. L'orge, qui se cultive au Canada, est relativement moins chère que le blé d'Inde importé.
2. On peut se la procurer facilement partout, et à prix relativement bas.
3. Au point de vue de la quantité totale de principes nutritifs digestibles, il n'y a que le blé d'Inde qui lui soit supérieur.
4. L'orge n'est pas tout à fait aussi appétissante ou savoureuse que le blé d'Inde, et il vaut mieux la donner en mélange avec d'autres grains.
5. Comme l'orge est d'une nature carbonacée ou engraissante, c'est c'est pour l'alimentation des animaux producteurs de viande et dans les phases de l'élevage et de l'engraissement que son emploi est le plus avantageux.
6. Il est généralement admis que l'orge est le plus utile de tous les grains canadiens pour l'alimentation des porcs.
7. Elle est presque aussi utile dans l'alimentation et dans l'engraissement des boeufs.
8. L'orge, ainsi que l'avoine, forme une bonne base pour les mélanges de grain pour les vaches laitières, lorsque l'on fournit la protéine supplémentaire pour équilibrer la ration au moyen de luzerne ou des récoltes de foin de céréales ou de légumineuses.
9. L'orge peut entrer économiquement et sans aucun danger dans la ration de bien des chevaux de travail. Il vaut mieux qu'elle soit roulée ou concassée.
10. L'orge roulée, concassée ou grossièrement broyée fait, avec l'avoine, une bonne combinaison pour l'engraissement des agneaux.

—oOo—

Les prix sont contrôlés par les exportations

"L'année dernière, au cours d'une période d'environ onze semaines, pendant laquelle nous avons exporté près de 3,000,000 de livres de beurre, le prix de tout le beurre produit au Canada, se montant à un total d'environ 120,000,000 de livres pendant cette période, a été réglé par ces 3,000,000 de livres qui ont été exportées," dit M. J. F. Singleton, Commissaire fédéral de l'industrie laitière. "En d'autres termes, dit-il, pour que nous puissions exporter 3,00,000 de livres de beurre pendant une période d'environ onze semaines, le prix canadien a été tenu sur une base d'environ trois cents de moins que la valeur à Londres du beurre de la Nouvelle Zélande, exprimée en termes de la monnaie canadienne."

—oOo—

Les ingénieurs américains quittent l'U.R.S.S.

Le correspondant à Berlin du "Telegraph Express" a interviewé dix-sept ingénieurs américains, en passage dans la capitale, qui viennent de quitter l'U.R.S.S.

Nous quittons l'U.R.S.S., dit le chef de ces ingénieurs, M. Sydney Morrel, après un séjour de deux ans. Au début nous y touchions d'excellents salaires payés en dollars, et le gouvernement était plein d'égards envers nous. Mais l'atmosphère générale était hostile. Les ouvriers ont une haine profonde à l'égard des étrangers parce qu'ils sont bien nourris et bien logés, alors qu'eux-mêmes meurent de faim et vivent dans des conditions atroces.

Au début de 1932, la situation alimentaire s'aggrava sensiblement et l'on ne put plus obtenir de beurre, ni de viande, ni d'oeufs. Nos femmes étaient obligées d'acheter ces produits sur les marchés libres, à des prix exorbitants et après de longues et pénibles recherches.

C'est également en 1932 que le gouvernement cessa de nous verser notre salaire en dollars et qu'il nous paya en monnaie soviétique, ce qui ramenait ce salaire approximativement à 5 dollars par mois. C'est alors que nous nous décidâmes à quitter l'U.R.S.S.

300 ingénieurs américains ont déjà quitté cette année, pour la même raison, la Russie soviétique. Plus de 500 comptent partir au début de 1933. Je crois qu'il n'y aura bientôt plus de spécialistes étrangers en Russie.

M. Morrel termina l'interview par ces mots: "Nous sommes heureux d'avoir quitté ce pays où la population souffre et où tout étranger risque continuellement sa peau."

Production et préparation du grain de semence

Le bon grain de semence est le grain propre, sain, uniformément bien nourri, que l'on obtient de plantes saines et vigoureuses, appartenant à une variété pure ou relativement pure, parfaitement adaptée aux besoins du district dans lequel il doit être employé.

Lorsque l'on est obligé d'acheter de la semence, il vaut beaucoup mieux prendre de la semence enregistrée, car elle porte la garantie officielle qu'elle possède toutes les qualités que nous venons de décrire. Cette garantie est donnée par l'Association canadienne des producteurs de semence et par la Division fédérale des semences, s'appuyant sur la division des fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'agriculture.

Une précaution essentielle également est de prendre les variétés qui se sont montrées adaptées au district où elles doivent être cultivées. Comme de nouvelles variétés sont constamment mises à l'essai à nos stations expérimentales, les cultivateurs feront bien de noter soigneusement les résultats que ces institutions obtiennent pour se guider sur ces résultats.

La récolte que l'on destine à la production de la semence ne devrait être coupée que lorsqu'elle est parfaitement mûre. S'il y a des endroits bas dans le champ, il peut être nécessaire de les couper séparément, afin de ne pas s'exposer à perdre du grain qui n'est pas mûr.

En battant la récolte, il faut veiller à ce que les rouleaux concaves ne soient pas rapprochés au point d'endommager le grain. Une bonne partie de l'orge que l'on bat aujourd'hui et qui serait réellement de bonne qualité est partiellement endommagée par le battage parce que les extrémités du grain sont cassées ou abîmées, ce qui lui ôte de la valeur comme semence. Un battage trop serré peut également abîmer le germe. Il faut aussi surveiller le criblage et le triage afin d'enlever les grains légers, les graines de mauvaises herbes et la terre. On choisira avec soin le crible dont les ouvertures doivent avoir une bonne grosseur et une bonne forme pour faire le travail que l'on attend d'eux. Il y a beaucoup de tarares qui ont été rejetés alors que tout ce qui leur manquait, c'était de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années les difficultés que présentaient le criblage et le triage du grain de semence ont été supprimées en grande partie par l'établissement de stations de criblage qui sont munies de tarares et de trieuses mécaniques ainsi que de grilles ou de cribles pour cribler et trier les différentes espèces de grain qu'on leur apporte. Beaucoup de ces établissements ont des appareils souffleurs pour nettoyer les planchers, les coffres et les conduits, de sorte que les risques de contamination sont réduits au minimum.

Le grain nettoyé devrait être mis immédiatement dans des contenants propres et protégé contre tout risque de contamination.

J. CARL FRASER,
Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Prix de revient de l'ensillage du maïs

La récolte de blé d'Inde revient en moyenne plus cher que celle de la plupart des autres céréales, surtout parce qu'elle exige des façons aratoires spéciales et de nombreux sarclages, dans lesquels elle ne rapporterait pas grand'chose.

La station expérimentale fédérale de Morden a fait une étude spéciale du prix de revient des récoltes pendant une période de dix ans et elle a constaté que les façons culturales effectuées avant la plantation et jusqu'au moment où les plants de blé d'Inde ont deux pouces de hauteur, exercent un effet direct sur l'économie du prix de revient.

Par exemple, lorsque la terre que l'on veut mettre en blé d'Inde est ameublie en automne et au commencement du printemps de façon à stimuler la germination des graines de mauvaises herbes dans les couches supérieures de la terre et de faciliter l'exécution de légers binages avant la plantation, on supprime beaucoup des frais de main-d'oeuvre et par conséquent des frais de production. Par contre, si la terre n'est pas travaillée de bonne heure et que la pousse des mauvaises herbes n'est pas stimulée avant la plantation, alors le blé d'Inde est obligé de lutter contre les mauvaises herbes à partir du moment où il est semé, de nombreux sarclages et binages sont nécessaires et on n'a jamais qu'une récolte sale et qui ne rapporte pas grand'chose. Voici quelle a été la moyenne de rendement, des bénéfices et du prix de revient du blé d'Inde pendant une période de dix ans: rendement 8.5 tonnes; bénéfice $5.60, prix de revient $28.00 par acre.

Non seulement le blé d'Inde fournit une récolte de bon ensilage, mais il laisse la terre en excellent état pour produire du blé l'année suivante. Le blé que l'on cultive après une récolte de blé d'Inde coûte beaucoup moins cher qu'après toute autre préparation. Il suffit, en effet, de traiter la terre au double disque avant de l'ensemencer en blé; aucun labour n'est nécessaire. Non seulement les rendements sont plus considérables, mais on n'a pas de mauvaises herbes lorsqu'on attend jusqu'à l'automne suivant pour labourer.

W. J. BREAKEY,
Station expérimentale fédérale, Morden.

Les insectes qui nuisent aux légumes

Les insectes causent tous les ans d'immenses pertes de légumes au Canada. Tous en souffrent, aussi bien le petit jardinier qui a une petite plate-bande de légumes derrière sa maison, que le grand maraicher, qui peut avoir plusieurs acres en culture.

La Division de l'Entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture vient de publier un bulletin—No 161, Nouvelle Série intitulé "Les insectes qui nuisent aux légumes et les moyens de les détruire" par Alan G. Dustan, et qui traite des insectes les plus importants qui attaquent les légumes. Les moyens répressifs généraux et les bons systèmes de culture sont indiqués dans l'introduction, et des recommandations sont données sur les moyens de réduire le nombre des insectes avant de planter les récoltes. Les opérations de pulvérisation et de saupoudrage sont comparées; il y a également un compte-rendu détaillé des insecticides et des pulvérisations généralement employés. Ce bulletin couvre soixante de nos insectes les plus nuisibles aux légumes et qui sont groupés par chapitres suivant la plante qui est attaquée. Pour chaque espèce, il y a une description sommaire de l'apparence, du cycle évolutif des plantes-hôtes, ainsi qu'un compte-rendu détaillé des meilleurs moyens répressifs. Le bulletin n'est pas du tout technique. Il a pour but de servir de guide aux jardiniers et aux cultivateurs pratiques. Il comprend 64 vignettes décrivant les insectes et les dégâts causés aux plantes. On peut en avoir un exemplaire en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

Tragédie aérienne

Le pilote W. A. Spence se tue en accomplissant un atterrissage forcé

LE PAS, Man.—L'aviation vient de faire une autre victime dans la personne du fameux pilote W.A. Spence, tué accidentellement vendredi à Moose Lake, 45 milles au nord-est de Le Pas, en accomplissant un atterrissage forcé au milieu d'une effroyable tempête de neige. Son mécanicien et trois passagers qui se trouvaient avec l'infortuné pilote échappèrent à la mort mais reçurent des blessures plus ou moins graves.

Les bénéfices sur la vache laitière

Plus que jamais aujourd'hui l'économie et la bonne administration sont essentielles dans l'exploitation de la ferme, surtout sur ces fermes où l'on garde des vaches laitières. Ceux qui ont profité d'un bon système de contrôle pour les vaches laitières ont pu apprécier à leur juste valeur les renseignements qui découlent de ce contrôle, mais il y a encore trop de cultivateurs qui ne se rendent pas compte de l'utilité de ces renseignements et qui ne savent pas en tirer parti.

M. W. L. Graham, Surveillant du Service de contrôle des vaches laitières du Ministère fédéral de l'Agriculture, suggère un moyen intéressant de déterminer la valeur exacte d'une vache. La production de gras de beurre est naturellement le vrai indice de cette valeur. Dans les conditions normales, 160 livres de gras de beurre sont nécessaires pour payer l'entretien d'une vache et chaque autre 40 livres de gras de beurre produites pendant l'année de calendrier, ou la période de lactation représentent un bénéfice de 10 pour cent sur les frais d'entretien; par exemple, dans les conditions normales une vache produisant 320 livres de gras de beurre rapporte à son propriétaire un bénéfice de 40 pour cent sur ses frais d'entretien.

Pourquoi ne pas contrôler la production de vos vaches et voir ce qu'elles valent? L'entretien d'une bonne vache ne coûte pas plus cher que celui d'une mauvaise, et c'est une chose relativement facile que de déterminer son utilité réelle.

—oOo—

L'industrie laitière, l'industrie porcine se complètent

"Comme l'industrie porcine est intimement reliée à l'industrie laitière il peut être utile de noter ici que pour venir en aide aux producteurs anglais de bacon en faisant remonter le prix de ce produit, le gouvernement du Royaume Uni, a déjà imposé des restrictions sur les quantités de porcs qui peuvent être importées au Royaume Uni," dit M. J. F. Singleton, Commissaire fédéral de l'Industrie laitière et de la Réfrigération. "La quantité maximum de bacon et de jambon canadiens de bonne qualité qui peuvent entrer sans taxe au pays est fixée à 280 millions de livres par an. Comme le bacon et le fromage sont tous deux des aliments protéiques et qui peuvent se remplacer l'un et l'autre dans le régime, cette mesure, en ce qui concerne le bacon, offre un intérêt spécial pour les producteurs de fromage et intéresse également les producteurs de beurre canadien, car toute condition nouvelle affectant un produit exerce une influence sur l'autre. Le changement du fromage au beurre et vice versa, tend toujours à produire une égalité relative dans le prix des produits."

"Le Canada n'a jamais pu établir de système national en ce qui concerne le volume de production des différents produits laitiers", dit le Commissaire, "et il est peu probable qu'il le fera jamais. "Ce sont les marchés ou d'autres conditions qui règlent le genre de produits que l'on fabrique. On cesse de fabriquer du beurre pour le mettre au fromage et vice versa. Un grand nombre de producteurs de lait dans l'Ontario et le Québec peuvent faire fabriquer leur lait en beurre et en fromage à leur gré. Généralement, lorsque le prix du beurre dépasse de deux fois et quart celui du fromage, il y a une diversion du fromage au beurre, et lorsque le prix du beurre est moins de deux fois plus élevé que le prix du fromage on se détourne du beurre pour se porter sur le fromage.

70 rebelles sont morts en Espagne

Une maison est attaquée à coups de grenade à Casa Viejas

MADRID.—Les désordres extrémistes ont causé 70 morts dans toute l'Espagne au cours de la semaine passée. A Casa Viejas, des gardes civils ont bombardé une maison où un groupe de rebelles s'était réfugié. Dans cette seule région, le nombre des victimes s'élevait à 50.

Toute communication avec Casao Viejas est devenue impossible. Un détachement de gardes civils a été envoyé de Cadix afin d'empêcher un retour des troubles extrémistes. Le gouvernement républicain annonce que la maison des rebelles à Casa Viejas fut capturée à coups de grenades. 19 de ses occupants ont été tués et six gardes furent blessés. On a brûlé trois autres maisons.

A la commission des écoles séparées de Guelph, Ont.

Un Canadien français est élu membre de cette commission

GUELPH, Ont.—Cette ville bien anglaise de la province d'Ontario s'honore d'avoir élu un Canadien français comme membre de sa commission des écoles séparées. Ce compatriote qui nous fait honneur est M. O.-W. Lachaine, inspecteur fédéral en chef de la division des maladies de la pomme de terre dans la province avec bureau à Guelph depuis 1926.

A son retour d'Ottawa, où il avait passé les fêtes, M. Lachaine fut agréablement surpris d'apprendre qu'il avait été élu à la commission pour un terme de deux ans. C'est la première fois dans l'histoire de cette commission qu'un Canadien français est appelé à en faire partie.

Trente millions de chômeurs dans le monde

Rapport du Bureau international du travail

GENEVE.—Le rapport préparé par le Bureau international du travail, en vue de la conférence qui s'est ouverte la semaine dernière sur la réduction du nombre d'heures de travail, contient des indications sur l'étendue et la gravité de la crise mondiale.

Les statistiques qu'il cite se rapportent uniquement aux chômeurs enregistrés, et sont, pour la plupart, loin d'être complètes. Elles montrent cependant que, dans tous les pays, le chômage a énormément augmenté ces dernières années, et que, à l'heure actuelle, dans presque tous les pays industriels, un quart et parfois même un tiers des travailleurs sont dans l'impossibilité de trouver du travail. On peut admettre que, dans le monde, le nombre des chômeurs est actuellement d'au moins 30 millions.

—oOo—

A Toronto

On arrête 40 communistes

TORONTO—Les communistes peuvent être actifs, mais les autorités ne le sont pas moins. Tard jeudi dernier, à Toronto, une descente a eu opéré 40 arrestations. Deux hommes devront répondre à l'accusation d'avoir tenu des assemblées illégales, et 38 autres sont accusés de vagabondage. La police a dû faire cinq voyages pour transporter les prévenus. Deux orateurs auraient conseillé à l'assemblée: "Faites votre affaire malgré la police, et si vous n'obtenez pas ce que vous voulez, prenez-le."

L'athéisme militant en Grande Bretagne

Le "Christian Protest Movement" publie dans le "Morning Post" un pressant appel à adhérer à son organisation de défense contre l'athéisme communiste qui est en train de redoubler d'activité en Grande Bretagne.

Depuis quelque temps, en effet, une abondante littérature athée est publiée en anglais, dont quelques-unes des plus dangereuses publications sont "The Church and the Workers", "Yaroslavski on Religion in the U. R.S.S.", "The Red State", etc. Des pièces de théâtre blasphématoires ont plusieurs fois été jouées récemment.

La propagande communiste athée est particulièrement intense parmi le personnel enseignant, car les communistes ont compris que le meilleur moyen d'implanter leurs idées était la corruption des enfants par l'école. Voici le programme des instituteurs communistes anglais, publié dans "The Teachers International": "La foi religieuse et l'idée de Dieu doivent être remplacées par la science et par l'idée de la machine".

—oOo—

Il faudra bien qu'il y croie

—Pourquoi refuses-tu d'épouser ce jeune homme? Il est très bien.

—Impossible, maman; c'est un athée, il ne croit pas à l'enfer.

—Epouse-le tout de même; à nous deux nous arriverons bien à le convaincre qu'il a tort.

M. E. J. Hébert prend sa retraite

M. Hébert, commissaire de trafic-voyageur au Pacifique Canadien, quitte cette compagnie après plus de cinquante ans

MONTREAL.—Avec l'année 1932 s'est terminée la carrière active d'un de nos Canadiens français les plus en vue dans le domaine des transports, M. Emile-J. Hébert qui, à part d'être celui de nos compatriotes qui s'est probablement le plus distingué dans les chemins de fer, est en outre le plus ancien employé du Pacifique Canadien, a quitté son poste de Commissaire du Trafic-Voyageurs le 31 décembre dernier, pour prendre sa retraite et jouir d'un repos bien mérité après plus de cinquante années de loyaux services.

—oOo—

M. E. Daigneault est nommé juge

C'est la deuxième fois qu'il occupe ce poste

WOONSOCKET.—M. Elphège J. Daigneault, de Woonsocket, président général de l'Association Canado-Américaine, vient d'être élu au poste de juge de la Cour des Tutelles.

C'est la deuxième fois qu'il occupe ce poste, ayant déjà rempli ces fonctions de 1911 à 1914. Il a été aussi Procureur de la ville de Woonsocket durant plusieurs termes. Le juge Daigneault est une personnalité bien connue en Nouvelle Angleterre et au Canada. Il est entré en fonction immédiatement.

—oOo—

La jeune fille qui ignore l'art de tenir une maison n'a pas reçu une éducation complète.

Opposition au sein du parti communiste

Deux des chefs soviétiques russes reçoivent des avertissements sévères

MOSCOU.—Le gouvernement vient de découvrir une nouvelle opposition de "droite" dans les conseils du parti communiste et il a publié une résolution du comité central du parti et du comité de contrôle qui met en garde Michael Tomsky et Alexis Rykoff, qui ont déjà eu des difficultés avec la majorité du parti, et les menaces des peines les plus sévères s'ils ne s'amendent pas. A. P. Smirnoff a été expulsé du comité central pendant que Nicolai Eismont et P. Tolmacheff ont été expulsés des rangs mêmes du parti. Tous sont de hauts fonctionnaires et tous sont accusés de n'avoir pas mis assez d'ardeur dans leur lutte contre les éléments d'opposition.

—oOo—

NEW YORK.—Bernard MacFadden se dit capable de nourrir tous les habitants des Etats-Unis à raison d'un quart de cent par jour par personne. Il s'agirait tout simplement de les nourrir exclusivement de céréales au prix où elles se vendent aujourd'hui.

WASHINGTON. — Le président Hoover a opposé un veto formel à un projet de loi soumis à la Chambre des représentants pour assurer l'indépendance des Philippines en 12 ans. M. Hoover a déclaré que la loi projetée soulèverait de "graves périls d'invasion et de guerre", par suite du chaos de la situation en Orient. Le Congrès a renversé ce veto.

—oOo—

Un grain de bon sens. Pour devenir un homme: que celui qui ne peut tout ce qu'il veut, fasse toujours du moins tout ce qu'il peut.

Cercle de l'A.C.F.A. de Donnelly

Rapport financier pour l'année 1932

(Du 7 février 1932 au 31 décembre 1932)

Etat actuel

Membres actifs	102
Membres adhérents	18
Avant-Gardistes	117
Total des membres	237

Recettes		Dépenses	
Le 7 février 1932, argent en caisse	$ .67	Remboursement au délégué au Congrès 1932	$ 13.00
Contisations, membres actifs	76.00	Pique-nique des enfants	12.25
" " adhérents	9.50	Contribution au Concours de français	5.00
Reçu de l'Avant-Garde Belhumeur	8.15	Remises au trésorier général (objectif du cercle)	110.00
Produits de soirée	22.45	Divers: papeterie, timbres, messages, mandats de poste	3.37
Etrennes	1.00	Total des dépenses	$143.62
Ventes de volailles au profit du cercle	17.80	Déficit	$8.05
Total des recettes	$135.57		

C. E. JUMAULT,
Secrétaire-trésorier.

Assemblée annuelle du Cercle A.C.F.A. de Donnelly

Rapport du président

Tenue le 15 janvier 1933

Il m'est bien agréable de vous présenter ce soir, le rapport annuel de votre cercle. Lorsqu'on s'attarde un peu à feuilleter le livre des minutes des assemblées et que l'on jette un regard sur les activités du cercle durant les onze derniers mois, il est consolant de constater que, en ce temps de crise économique et morale, il y a au moins une humble association qui va de l'avant.

Le travail fait cette année n'a peut-être pas été bruyant, il n'en a pas été moins efficace. Il semble qu'on s'est efforcé de mettre en pratique que "le bien ne fait pas de bruit". C'est tout à votre louange.

J'entre donc en matière sans autre préambule. L'assemblée annuelle tenue le 7 février dernier avait choisi l'exécutif suivant: président, E. Cimon; vice-président, G. Dandurand; secrétaire-trésorier, C. Jamault. Conseillers de district: Donnelly Heights, J. Fournier; Leblanc, L. Maisonneuve; Peavines, E. Rouleau; Donnelly, L. Roy; A. H. Robert, correspondant. Il va sans dire que notre curé est toujours l'aumônier du cercle. Depuis février le cercle a tenu onze assemblées mensuelles et l'exécutif s'est réuni 12 fois. Cette année ces assemblées ont toutes été tenues le dimanche soir. L'assistance a varié suivant les saisons. Cependant il y a eu amélioration sur l'an dernier, l'assistance moyenne est supérieure, soit 32. La plus nombreuse a été de 64, la moindre 22. La jeunesse semble s'intéresser un peu plus à nos réunions, il y a cependant encore du travail à faire sous ce rapport. A chacun donc des membres de s'y intéresser. Nous avons constaté avec plaisir l'assistance de nos institutrices et de nos bonnes Soeurs à plusieurs de nos réunions. Elles nous prouvent qu'elles ont à coeur nos intérêts religieux et nationaux; aussi leur coopération et leur travail sont vivement appréciés. A quelques exceptions près, l'exécutif s'est toujours réuni au complet.

Maintenant, j'aborde le chapitre des activités du cercle. Il serait long de vous en donner un rapport détaillé, je ne me bornerai qu'aux principales. De plus, elles vous prouveront que le cercle n'a pas chômé depuis février dernier. M. le secrétaire nous fera rapport de l'état actuel du cercle, de ses conditions et de ses finances.

Si dans toutes ses activités, le cercle n'a pas atteint le but de ses démarches ou de son travail, il a du moins la consolation d'avoir voulu travailler pour le bien des siens et prendre part à la défense des causes nationales et religieuses suivant les cas. Il va sans dire que toutes les démarches d'ordre général ont toujours été soumises à l'exécutif central. Parmi ces activités je relève les suivantes: Etant donné que l'enseignement du français dans nos écoles ne concourt pas toujours à développer ou à conserver la mentalité française de nos enfants, divers projets ont été mis à l'essai et demande a été faite à l'exécutif central concernant l'enseignement du français et le status légal de nos instituteurs bilingues.

Le cercle a aussi demandé le programme de l'A.C.F.A. au sujet de l'enseignement du français et désire le voir mis en pratique.

Le cercle a fait des démarches afin que le français soit enseigné aux enfants de langue français dans toutes les écoles de la paroisse et a sollicité l'appui de l'exécutif central en faveur des minorités canadiennes françaises. Il a aussi demandé aux bureaux des commissaires locaux, l'inspection du français dans les écoles.

Afin de rendre plus attrayant et plus à la portée de toutes les catégories d'écoles le concours de français qui a lieu à la fin de l'année scolaire, des suggestions ont été faites au comité de ce concours. Le cercle a également contribué à ce concours.

Voilà en quelques mots les principales activités du cercle au sujet de l'enseignement de notre langue dans nos écoles.

Je désire de plus porter à votre attention les initiatives suivantes: Une résolution à l'appui de la motion Boulanger au parlement fédéral, envoyée, et aussi une suggestion de pétition a été faite à l'exécutif central à ce propos pour seconder le travail de l'A.C.J.C. dans l'Est.

Une résolution a également été envoyée aux autorités, les priant de compléter la série des timbres postes bilingues, particulièrement les timbres ou affranchissements au compteur.

Protestation a été faite, pour le manque de courtoisie manifestée à la langue que parle près de quarante pour cent des citoyens de ce pays, lors de la conférence économique tenue à Ottawa.

Demande a été faite aux autorités fédérales de continuer les publications agricoles françaises, particulièrement "les conseils de saison".

Le cercle a essayé d'intéresser les compagnies de calendrier à insérer la fête de Dollard, avec note historique, au 24 mai, dans les éditions françaises.

Dans les activités d'ordre local je vous ferai remarquer les suivantes: Nous avons demandé et obtenu des avis et reçus de taxe bilingues. La demande faite pour avoir en français toute correspondance de la banque du district a reçu entière satisfaction.

La protestation du cercle auprès des autorités provinciales, contre le travail fait sans nécessité, sur les grandes routes, le dimanche a également produit effet

Cependant la crise économique n'a pas favorisé la demande d'un second agronome bilingue.

Je tiens à vous faire remarquer que l'enquête locale faite par votre comité, nous a appris que, seule la langue anglaise figure sur l'empaquetage des produits de la Shredded Wheat, et sur rapport, l'exécutif central nous signale que l'empaquetage bilingue existe. Il est à la disposition des marchands qui en font la demande.

Au cours de l'année, deux conférences agricoles ont été données par M. J. H. Tremblay, agronome bilingue, sur l'invitation et sous les auspices du cercle.

Des cours d'histoire du Canada ont été inaugurés dans nos réunions. Trois de ces cours ont été donnés.

Au mois de juin dernier, la fête champêtre annuelle des enfants d'école de langue française de la paroisse a été donnée sous les auspices du cercle.

Deux soirées de cartes ont été faites en faveur de l'Association. A la fin de l'automne, une campagne en faveur de notre journal la Survivance a reçu un accueil favorable, puisque 22 nouveaux abonnés ont répondu à notre appel.

Les questionnaires de l'exécutif central remis aux cercles locaux au cours de l'année ont été soumis aux membres du cercle dans les assemblées régulières et les réponses remises sans délai.

A diverses reprises, le cercle dans ses assemblées, a recommandé à la population et particulièrement aux membres de l'A.C.F.A., de favoriser leur langue dans leurs relations familiales, sociales et commerciales.

Il y a lieu de constater progrès.

Au cours de l'année le secrétaire-général a visité notre cercle deux fois. Ce fut lors de sa première visite le 6 avril que fut fondé une Avant-Garde à l'école du village. Cette association ou cercle de la gente écolière répond bien aux besoins de l'Association, car elle stimule chez les jeunes l'étude de leur langue et leur permet de connaitre notre histoire. Aussi elle intéresse vivement les jeunes, et les résultats qu'elle donne déjà font espérer beaucoup pour l'avenir. Aussi nous nous réjouissons de cette initiative.

Au cours de nos assemblées les voeux suivants ont été émis: que les visites entre cercles soient favorisées; que la fête patronale de S. Jean-Baptiste ait un caractère plus religieux et national, pour lui donner plus de solennité qu'elle soit célébrée, à tour de rôle, dans une des paroisses du district.

Il m'est bien agréable de porter à votre connaissance que malgré les temps durs, les membres du cercle ont su faire les sacrifices nécessaires pour remplir leurs obligations envers l'exécutif central, en atteignant l'objectif. M. le secrétaire vous en donnera les détails dans quelques instants.

L'ordre suivi dans nos assemblées est celui indiqué dans les constitutions de l'Association au numéro 14c, nous avons cru bon cependant d'ajouter à cet ordre le chant de l'hymne national, O Canada!

Voilà, mesdames et messieurs, en quelques mots, le résumé des activités du cercle durant les derniers onze mois. Je crois que l'on peut dire qu'il n'a pas chômé! Maintenant que ma tâche est remplie, je tiens à vous remercier de la coopération et de l'appuis que vous m'avez donnés au cours de l'année.

Je compte de plus sur votre indulgence, après avoir entendu un rapport où les fleurs de la rhétorique, que j'ignore d'ailleurs, sont plus ou moins éparses, j'ai tenu simplement à vous faire le rapport que la charge de président m'impose. Je vous le soumets donc humblement. Merci.

E. CIMON, prés.

L'équipée

(Suite de la page 3)

Puis, ce fut le temps des moissons. Les blonds épis tombaient drus sous la moissonneuse, laissant entrevoir des grains prometteurs. . .

Un soir, tout le village fut en émoi. On sonnait l'hallali qui était le cri de ralliement de la petite bande. Des cavaliers passaient au triple galop se dirigeant vers la maison du couple marié. Les voisins accouraient. Des cris en sortaient. On se précipite. Le jeune agriculteur était affaissé dans un fauteuil, un mince filet de sang lui coulant de la bouche. Il avait reçu une balle en pleine poitrine en ouvrant une porte derrière laquelle il y avait une carabine appuyée. La jeune femme hurlait sa douleur. Par intervalle, on entendait cette exclamation: "Est-ce Dieu possible! Est-ce Dieu possible!" C'était pathétique. Le blessé était là devant nous, le teint rose, les joues et les lèvres ayant conservé leur couleur vermeille. On aurait dit qu'il allait parler. On perdit la tête. Un train spécial de Winnipeg amena un chirurgien. Il arriva escorté d'un croque-mort on ne sut jamais par quel avatar dans les dépêches. Ce fut ce dernier qui eût la besogne. On coupa les vêtements. On mit la blessure à nu. Le médecin appuya son oreille sur le coeur du moribond. Il ne battait plus.

Cette mort causa de la perturbation parmi les membres de la colonie. Les contingents attendus n'arrivaient pas. Ce fut le signal de la débandade. Tous voulaient quitter. La comtesse consultée commença par refuser net. Connaissant sa mansuétude, on se fit pressant, cajoleur. Elle finit par céder. On résolut de partir.

La veuve éplorée décida de brûler le cheval favori de son mari, "Kentucky Breed,,' "afin que personne ne puisse s'en servir après lui" prétendit-elle. Les paysans s'en formalisèrent. La société protectrice des animaux avertie menaça de sanctions. L'autodafé eut lieu quand même. La société se récusa. On avait au préalable abattue la bête d'un coup de feu.

Toute la petite colonie plia bagages et rentra en France. Avant de partir, la veuve épousa "le chasseur" celui-là même qui avait fait sensation à son arrivée à la gare de Winnipeg.

"C'est pour parler de l'autre", disait-elle en manière d'explication. Il y avait bien deux mois que son mari était mort.

Les domestiques et d'autres colons s'emparèrent des terres laissées libres par ce brusque départ.

Un buste de la comtesse, unique "témoin" de "l'équipée" est encore là sur son piédestal à côté de l'église. Demandant un jour à un habitant de l'endroit ce qu'il représentait, il me fut répondu: "La Sainte Vierge, j'c'omp' ben."

Ainsi se termina cette odyssée qui tenait à la fois du burlesque, du vaudeville et du drame.

Guy Gravel.
Gravelbourg, Sask., janvier 1933.

Le journaliste peut-il toujours plaire à tous ?

Malgré toute sa bonne volonté, le journaliste est l'homme le plus exposé à créer des mécontents et à se faire même des ennemis.

Louis Veuillot disait: "On ne pardonne pas volontiers aux journalistes leurs défauts; on leur sait plus volontiers mauvais gré de ne pas mettre tout le monde d'accord et de ne pas se mettre avec tout le monde. . ."

Qu'on nous permette de citer une boutade qui contient un grand fond de vérité:

"Editer un journal est un travail très plaisant comme on va le voir:

"S'il contient trop de politique, personne n'en veut; s'il en contient trop peu, personne n'en veut non plus. Si les caractères sont trop petits, on ne peut pas le lire; s'ils sont trop gros, on dit qu'il ne donne rien à lire.

"S'il publie des dépêches, on dit que ce sont des mensonges; s'il n'en publie pas, on dit qu'il n'est pas sérieux et qu'on les supprime par raison politique.

"S'il donne quelque "bon mot", on dit qu'il est fait par des têtes sans cervelle; s'il n'en donne pas, on dit qu'il est fait par des "pince sans rire".

"S'il publie quelques relations originales, on le blâme de ne pas donner quelque chose de sérieux, on trouve qu'il ne sait pas distraire et qu'il reproduit ce qu'on a déjà vu dans d'autres journaux.

"S'il rend compte impartialement d'une réunion, on dit qu'il eût mieux fait de se taire; s'il ne le fait pas, on dit qu'il tronque les textes.

"S'il donne la biographie d'un homme public, on le taxe de partialité; s'il n'en donne pas, on dit qu'il ne s'occupe de rien. S'il donne un article qui peut intéresser les femmes, les hommes sont mécontents, et vice versa.

"Si le directeur du journal va à l'église, on dit tout bonnement que c'est un hypocrite; s'il n'y va pas, on trouve que c'est un homme sans foi ni conscience.

"S'il reste au bureau pour diriger son journal, on dit qu'il a peur de se montrer; s'il sort souvent et va dans un café, on dit qu'il ferait mieux de diriger son journal.

"S'il ne paie pas ses fournisseurs régulièrement, on dit qu'on ne peut avoir confiance en lui; et si, au contraire, il paie régulièrement, il y a des gens qui trouvent qu'il a volé son argent!"

Nous croyons bien que c'est surtout pour le journaliste que le profond La Fontaine a écrit sa fable du "Meunier, son fils et l'âne".

—Le Canada.

Le Père Jogues

Composition de Théodore Fraser de l'Avant-Garde de Bonnyville

C'est en 1607, à Orléans, que Isaac Jogues vit le jour. Peu de temps après sa naissance Dieu lui enleva son père. Dès son jeune âge sa douce candeur, et sa tendre piété le firent remarquer par plusieurs chrétiens. Sa pieuse et courageuse mère avait une influence bénie sur lui. Déjà, le futur apôtre, par une pente naturelle était entraîné vers les méditations des souffrances du Rédempteur.

Il commença ses études au Collège des Jésuites d'Orléans où il se distingua beaucoup par son talent et son ardeur à l'étude. Au sortir du collège en 1624 il passa au noviciat de Rouen. C'est douze ans plus tard qu'il termina ses études théologiques, et qu'il reçut l'onction sainte. Sa joie était immense et pour comble de bonheur il fut choisi pour renforcir le groupe apostolique qui évangélisait le Canada. Sa première messe fut une joie profonde pour lui et une consolation de pouvoir donner sa première bénédiction à sa mère toute radieuse de bonheur; félicité qui allait être suivie d'un prompt déchirement; il fallait se quitter pour toujours ici-bas. Après deux mois de dernière probation au noviciat de Rouen il laissait Dieppe pour le Nouveau Monde.

Pendant la traversée le Père Jogues préluda à ses travaux apostoliques en dépensant son zèle au profit de ses compagnons sur le navire. La vie que l'ardent missionnaire allait mener au Canada était remplie de souffrances sans nombre; mais elle avait Dieu pour guide, et que lui fallait-il de plus pour qu'il s'élançât avec bonheur? L'intrépide apôtre devait prendre part au calice du Sauveur.

Peu de temps s'était écoulé depuis son arrivée: lorsqu'il reçut l'ordre de partir pour le pays des Hurons. Après un trajet rempli de fatigues, il fut terrassé par la maladie. Mais il ne devait pas déjà mourir, il était réservé pour une longue et noble tâche parmi les aborigènes du Canada. C'est pendant sa convalescence qu'il résolut d'apprendre la langue huronne. A la lueur rougeâtre du feu, le soir, il apprenait péniblement par de jeunes tuteurs ignorants cette idiome rudimentaire.

Il tomba bientôt dans les mains des Iroquois. Pendant sa captivité il fit preuve d'une énergie prodigieuse. Les cruautés les plus raffinées d'une race cruelle et barbare furent exercées sur lui; continuellement menacé de la mort, mais le saint apôtre accomplissait son devoir peut-être plus ponctuellement qu'auparavant. Tantôt il courait en toute hâte pour baptiser quelques moribonds; tantôt il enseignait paisiblement à quelques catéchumènes; toujours prêt à affronter tout, même la mort, pour gagner une âme de plus à Dieu. Deux fois il tomba en captivité chez les Iroquois; la première fois, il s'évada, mais la deuxième fois il demeura héroïquement dans le danger et dans les souffrances pour bientôt y succomber sans les atrocités des implacables et furieux Iroquois. La hache, en fracassant le crâne de la victime, rompit du même coup les liens qui retenaient son âme sur cette terre d'exil.

Pouvons-nous trouver des exemples aussi éclatants de dévouement religieux et patriotique; c'est à nous d'imiter le sublime courage empreint sur ce front si cruellement déchiré ici-bas: et que sa mémoire soit profondément enracinée dans ce sol chrétien, le Canada.

—oOo—

OTTAWA—M. Phillip Phelan vient d'être élu président de la Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa. Il succède à M. D. T. Robichaud. C'est le première fois depuis depuis 20 ans, qu'un Irlandais est élu à la présidence de la Commission

NOUVELLES D'EDMONTON

Les quilles chez les Anciens Elèves

Ligue des "Sans-Atout"

Lundi, 23 janvier 1933

Piques

Belland	166	116	127—409
Côté	130	136	146—412
Picard	134	180	130—444
Bas points	136	146	111—393
Bas points	136	146	111—393

Trèfles

Ketchen	100	83	102—285
Poirier	127	165	153—445
LeBlanc	197	170	161—528
Handicap	24	24	24— 72

Carreaux

Bernier	120	118	131—369
Jenvrin	138	97	165—400
Bas points	148	131	150—429

Coeurs

Patenaude	129	132	178—439
Lavallée	117	121	125—363
Tremblay	195	117	159—471
Morin	146	131	101—378
Gaucher	218	128	128—474
Handicap	2	2	2— 6

CERCLE BELLARMIN DE L'A.C.J.C.

La dernière réunion du Cercle Bellarmin avait lieu le 19 janvier, au Collège. Malheureusement M. Tremblay, agronôme provincial, ne put être présent pour nous donner sa causerie sur les Cercles de Jeunes Eleveurs. M. le R. P. Bouvier, S.J., à qui l'on demanda une causerie à quelques jours d'avis, nous réservait une agréable surprise.

"La surcapitalisation dans les utilités publiques": voilà le titre de la conférence. C'était un sujet de grande envergure traité d'une façon magistrale. On y trouvait de l'économie politique, de la morale sociale, de la finance. . . de tout en un mot!

Le groupe d'acéjistes, fort intéressés, posa de nombreuses questions, et le temps s'écoula si rapidement que l'on se vit forcé de lever séance sans avoir fait plus qu'effleurer ce vaste sujet.

* * *

On rencontre trop de ces jeunes—dix-sept, dix-huit ans,—qui se plaignent: "Oh! si je pouvais parler français. A la maison, tu sais, on parle toujours anglais, alors. . ." et une moue expressive, un hochement de tête disent que le français est oublié.

La mentalité de nos jeunes n'est pas française: ils ne lisent pas de français.

Alors. . .

Si l'on avait des bibliothèques paroissiales! Le secrétaire.

Radio-Concert

POSTE A.C.F.A.
745 Kilocycles

Concerts français tous les mardis à 8 h. 30 p.m.

Allo, allo, ici l'A.C.F.A., Edmonton. Studio du Journal CJCA.

Le courrier nous apporte ce matin une lettre très élogieuse, et qui a fait bien plaisir, envoyée par M. l'abbé J. H. Garnier, de Lamoureux, à l'Edmonton Journal qui nous la communique.

Nous avons reçu aussi des lettres de Picardville, de St-Paul, de Falher et de. . . Vancouver, B.C. Merci à tous.

Nous avons transmis à Mme Amyot, présidente des Dames de St-Joachim, les compliments qui ont été exprimés pour les artistes ayant pris part au concert si réussi de la semaine dernière.

Hier vous avez entendu le programme de l'Université auquel ont contribué: Mmes E. Sonet, A. Hervieux, et MM. C. L. Gibbs, A. Hervieux, A. Morin, Paul et Jacques Jenvrin, dans les rôles tirés du livre de Maria Chapdelaine. Mlle B. Mercier et M. Jacques Sylvestre ont donné la partie musicale accompagnés au piano par Mlle Bonisteel.

Ce soir vous avez applaudi le programme donné par le Juniorat Saint-Jean qui suscitera des commentaires élogieux nous en sommes certains.

Le 31 janvier nous écouterons avec intérêt la suite de la conférence du R. P. Bouvier, S.J., professeur au Collège des Jésuites, sur les questions économiques dont l'actualité est toujours vivante, et malheureusement sans solution prochaine, visible.

La partie musicale sera fournie par M. Jacques Sylvestre, ancien élève, avec Mlle Marie Alice Pepin accompagnatrice.

Le programme comportera:

1. Le Rosaire, chant.
2. Première partie de la conférence.
3. L'adieu du matin, chant.
4. Deuxième partie de la conférence.
5. Si j'étais jardinier, chant.

Voici en outre la liste des programmes qui sont inscrits pour les prochains mois.

Février, le 7. Le choeur de Saint-Joachim, M. Gédéon Pepin, directeur.
Février, le 14.—Le cercle Bellarmin.
Février, le 21. Le cercle France-Canada.
Février, le 28. Les élèves du séminaire des RR. PP. Franciscains.
Mars, le 7. Le cercle des Bonnes Amies.
Mars, le 14. L'Association des Anciens Elèves du Collège des Jésuites.
Mars, le 21. La Société des Artisans Canadiens français.
Mars, le 28. Le cercle Français de l'Université.
Avril, le 4. La famille G. Pepin.
Avril, le 11. Le Cercle Jeanne d'Arc.
Avril, le 18. Les artistes de Legal.
Avril, le 25. La famille Martin.

Quoique nous ne puissions, faute de place, publier toutes les lettres, pourtant si aimables et si élogieuses, que nous recevons, nous ne pouvons cependant résister au plaisir de vous donner cette carte, écrite en français, de M. Georges Rapp, de Vancouver:

"Merci à vous tous, chers amis et amies français, pour le bonheur que vous nous avez procuré mardi soir. Le programme était ravissant mais malheureusement trop court."

Petite carte venue de si loin, écrite par un ami inconnu, vous êtes un témoignage sincère et spontané de la joie que nos concerts français répandent. Vous êtes aussi un encouragement pour tous ceux qui se dévouent inlassablement, avec le meilleur de leur talent et de toute leur âme, à faire rayonner la pensée française.

Paul JENVRIN.

Avis d'assemblée

L'assemblée annuelle des membres de la Succursale Edmonton, No 473, des Artisans Canadiens français aura lieu dimanche, le 29 courant, à 3 h. 30 p.m., à la salle paroissiale Saint-Joachim.

Comme l'élection des officiers pour l'exercice de 1933 aura lieu à cette assemblée, il est très important que tous les membres y soient présents.

Le secrétaire,
Adélard Baril.

LES DAMES DE ST-JOACHIM

Mme Amyot, présidente des Dames de St-Joachim, désire remercier cordialement les personnes qui ont bien voulu prêter leur talent au concert radiophonique de mardi, le 17 janvier.

Elle remercie tout particulièrement M. Jenvrin qui, en nous proposant ce concert, nous a donné l'occasion de nous dévouer à la cause canadienne française.

Coin des BONNES AMIES

Nous sommes heureuses d'annoncer que le Téléphone-Bridge mentionné dans le "Coin" depuis quelque temps aura lieu définitivement le mardi, 31 janvier. On jouera le Bridge et aussi le Court Whist. On ne demande que 25 sous et il y a deux prix de $5.00 à gagner.

Ceux qui formeront des tables voudront bien téléphoner leurs résultats à un des numéros suivants:

81077, Gertrude Baril.
23714, Germaine Lambert.

La secrétaire.

Nouveau supérieur des RR. PP. Oblats

Le R. P. L. Simard, O.M.I., nommé supérieur des Oblats de Prince-Albert

Nous détachons du "Patriote" la nouvelle suivante:

Le R. P. Louis Simard a été nommé supérieur des Pères Oblats de Prince-Albert, en succession au R. P. Jan qui a dû se retirer pour cause de santé.

Tout le monde se réjouira de ce choix. Le P. Simard est non seulement un ardent patriote, mais surtout un apôtre. Diplômé de l'Université Grégorienne, à Rome, ayant professé les lettres et les sciences ecclésiastiques dans divers établissements de l'Est et des provinces centrales, prêché de nombreuses retraites ecclésiastiques et religieuses—ministère délicat dans lequel il excelle—; ayant exercé le ministère paroissial dans l'Alberta et dans la Saskatchewan, fondé dans des circonstances difficiles la chapelle des Saints-Martyrs à Saskatoon, le P. Simard devint aumônier du pénitencier de Prince-Albert et de l'hôpital de la Sainte-Famille—tout en visitant les malades catholiques du sanatorium—, en 1930. Comme il parle, outre le français, l'anglais et l'allemand, le P. Simard continuera de rendre de précieux services aux prêtres qui sont dans le ministère.

Elections des officiers dans les cercles de l'A. C. F. A.

DONNELLY
Président: Edouard Cimon
Vice-prés.: Anthime Charland
Sec.-trés.: C. E. Jamault
Conseillers: Joseph Fournier, Philéas Maisonneuve, Emile Rouleau, Gaspard Dandurand.

* * *

ATHABASCA
Président: Louis H. Patry
Prés. hon.: Michel O'Farrell
Vice-prés.: Rosario Gosselin
Secrétaire: J. B. Blanchard
Conseillers: MM. Adélard Major, Emile Salé, et Arthur Laporte. Correspondant à la "Survivance": Mme J. A. Daignault.

* * *

LAMOUREUX
Prés. hon.: M. le curé Garnier
Prés. actif: Arthur Lamoureux
Vice-prés.: Siméon Langlois
Secrétaire: Marcel Denault
Conseillers: Ephrem Langlois, Ovide Boisjoli, Joseph Godbout.

* * *

LEGAL
Prés. hon.: M. le curé Goutier
Prés.: Delphis Coulombe
Vice-présidents: Jos. St-Martin et Dr J.-H. Riopel
Secrétaire: Arthur Carrière
Conseillers: Alexandre Lavoie, Arthur Carrière, Alfred Paquette, Cléophas Préfontaine, Mmes H. Lefebvre et M. L. DeChamplain.

* * *

BEAUMONT
Prés. hon.: R. P. Gaborit
Président: Charles Soucy
Vice-prés.: Arthur St-Pierre
Sec.-trés.: Paul Bernard
Directeurs: MM. R. J. Lessard, Albert Bérubé, René Lavigne, Thomas Maltais, P.-E. Bérubé.

* * *

VILLENEUVE
Prés. hon.: M. l'abbé O'Neil
Président: Vital Majeau
Vice-prés.: Alfred Martel
Secrétaire: Arthur Saligo

"L'anglais tel qu'on le parle"

On nous prie d'annoncer que mercredi, le 1er février, une pièce française sera jouée à "Convocation Hall", terrain de l'Université, sous les auspices du "Cercle français de l'Université", lequel a M. le Dr Edouard Sonnet comme président.

Le titre de la pièce est le suivant: "L'anglais tel qu'on le parle" et a pour auteur Tristan Bernard.

Toutes les personnes de langue française sont cordialement invitées à cette représentation théâtrale qui sera certainement très intéressante.

La représentation commencera à 5 hrs précises.

L'entrée est gratuite.

Chez les Oblats

Le R. P. Jan, O.M.I., et le R. P. Tavernier, O.M.I.

Le dernier numéro du "Patriote de l'Ouest" nous annonce le départ du R. P. Jan, O.M.I., de Prince-Albert où il était curé depuis deux ans. Une santé délabrée l'oblige à se retirer pour quelque temps du ministère actif. On sait que le R. P. Jan a été curé, pendant plusieurs années, à St-Albert avant d'être transféré à Prince-Albert.

Son successeur est le R. P. Jean Tavernier, O.M.I., qui fut durant plus de trois ans, directeur du Patriote, et curé de Saint-Joachim pendant sept ans.

Au R. P. Jan, nous offrons nos voeux de complet rétablissement et au R. P. Tavernier nos souhaits d'un saint et fructueux ministère auprès des âmes qui lui seront confiées.

De passage

Le R. P. J. A. Demers, O.M.I., curé de McLennan, était de passage ces jours derniers en notre ville dans l'intérêt des affaires de sa paroisse.

Ligue de gouret intercollégiale

	J	G	P	N	Pts
Collège Séraphique	4	4	0	0	8
Juniorat St-Jean	4	4	0	0	8
Collège des Jésuites	6	1	5	0	2
Ecole Normale	4	0	4	0	0

Parties de la semaine

Janvier, le 28. Collège Séraphique à l'Ecole Normale.

Février, le 2. Collège des Jésuites au Juniorat Saint-Jean.

MORINVILLE

Jeudi dernier le club des Jeunes Eleveurs de Morinville se réunissait à la salle paroissiale afin de rencontrer notre agronome, M. Tremblay. Celui-ci venait en effet avec M. Carlysle et tous deux donnèrent une conférence à nos jeunes, avides de savoir. Ils insistèrent surtout sur le choix des animaux pur sang, sur la nourriture à leur donner, sur le soin à en prendre, etc. Les deux conférenciers furent écoutés avec beaucoup d'attention et beaucoup d'intérêt. Vint ensuite la distribution des prix aux gagnants de l'automne dernier. L'on insista à augmenter le nombre de nos membres afin de le porter au moins à la trentaine. Nous ne doutons pas que nos jeunes réussiront facilement à s'assurer le concours de leurs amis.

Une dernière invitation de nos conférenciers fut d'expédier du grain à l'exposition qui se tiendra cette année à Régina, pour l'univers. Le grain de notre région n'est inférieur à aucun autre.

Notre cercle de l'A.C.F.A. avait son assemblée dimanche après la grand' messe et un bon nombre répondirent à l'invitation. Plusieurs prirent leur carte de membre à l'instant pour 1933. L'on procéda ensuite à l'élection des officiers pour l'année courante, l'on discuta les moyens à prendre pour donner un peu plus de vie à notre cercle et l'on se sépara en promettant de mettre l'épaule à la roue. La prochaine réunion aura lieu le premier dimanche de mars.

Vendredi prochain à 8 h. notre conseil municipal tiendra une assemblée publique afin de rendre compte de son administration pour l'année écoulée. L'on se promet bien d'assister et surtout d'écouter afin de bien se renseigner sur l'état financier de notre ville. Cette assemblée précédera les élections de quelques jours. Déjà l'on mentionne plus d'un candidat et nous verrons bientôt ceux qui consentiront à faire la lutte.

Dimanche prochain, nous aurons nos vues animées. L'on doit nous donner une représentation de la guerre navale. Dernièrement nous avions la guerre sur terre et tous savent combien la chose était intéressante. Plus tard ce sera la lutte dans les airs. Nous invitons toutes les personnes avides d'émotion à ne pas manquer ces représentations.

Baptême: Le 21 courant Marie Cécile, enfant de Napoléon Cyr et de Cora Chevalier. Parrain et marraine M. Chevalier et sa dame. Le 22, Marie Yvonne, enfant de Robert Tellier et de Marie Nobert. Parrain et marraine, Joseph Tellier et sa dame.—Corr.

SAINT-VINCENT

Dimanche dernier M. le curé a donné le rapport financier de la paroisse pour 1932. Malgré les temps durs que nous traversons, nos braves gens ont fait preuve de bonne volonté en s'acquittant de leurs devoirs envers l'église et le curé. On compte dans la paroisse 81 familles ainsi réparties: 2 familles polonaises, 3 familles irlandaises et 78 familles de langue française. 501 âmes: 10 polonaises, 13 irlandaises, 578 de langue française.

Dans le cours de l'année dernière il y a eu 45 baptêmes, 7 mariages et 3 sépultures.

Proposé par M. Ovila Ouellette et secondé par M. Olivier St-Arnault: M. Lectande Mageau a été élu marguiller remplaçant M. Ovila Ouellette sortant de charge. Les marguillers de la paroisse sont donc pour 1933 MM. William Girard, Euclide Ouellette, Léonce Langevin, Joseph Viel et Lectande Mageau.

Nous célébrions dimanche dernier la fête de notre saint patron St Vincent Martyr. Nos bonnes religieuses avaient décoré le sanctuaire et le tableau de St Vincent avec le meilleur goût. M. l'abbé Adrien Leclerc chanta la grand'messe et M. le curé fit le panégyrique du saint.

M. et Mme Oscar Amyotte font part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon Joseph Hubert René. Le parrain a été Adolphus Lamoureux et la marraine Ernestine Dorais son épouse.

Un grain de bon sens:

Tant qu'on espère, la vie a son soleil, et l'effort sa raison d'être. —

Président



M. H. M. Martin,

citoyen bien connu de notre ville, qui vient d'être réélu président de la Commission d'urbanisme.

VILLENEUVE

Dimanche dernier, après la messe, le cercle de l'A.C.F.A. a tenu son assemblée. Immédiatement après l'ouverture on procéda à l'élection des officiers pour l'année 1933. Nous avions une assez belle assistance. Les élus furent ceux de l'an dernier. R. P. O'Neil, président honoraire; M. Vital Majeau, président; M. Alfred Martel, vice-président; et Arthur Saligo, secrétaire. La lettre circulaire lue par le secrétaire fut discutée et l'assemblée se termina par la réception de la cotisation de quelques membres.

Depuis l'incendie désastreux qui a réduit notre belle église en cendres nous avons transformé notre salle paroissiale en maison de Dieu. Avec la permission de notre bon pasteur, le Rév. O'Neil nous tiendrons nos assemblées après la messe du dimanche du mois de février, le 26. Nous espérons que nous pourrons rebâtir notre église durant cette année, malgré les temps durs qui se font sentir chez tous. Il faudra faire des sacrifices surtout s'il s'agit de l'oeuvre du bon Dieu. Dimanche prochain, 29 janvier, nous aurons une partie de cartes au profit de l'église. On jouera au whist. Venez en foule. Il y a toujours du bon temps pour tous.

Si les paroissiens de Villeneuve ont quelques nouvelles qu'ils aimeraient faire publier dans notre journal, la Survivance, veuillez les communiquer à votre correspondant: Arthur Saligo.

OTTAWA.—La commission de la radio du Canada a interdit "jusqu'à la conclusion d'une enquête", la radiodiffusion d'une propagande supposée subversive et contenue dans l'émission "Watch Tower International Broadcast". Il s'agit en l'occurence de discours du juge Rutherford. Ce programme, diffusé aux Etats-Unis est relayé par vingt-cinq postes canadiens.

LONDRES.—Des voeux de succès pour l'exposition de grain mondiale qui doit se tenir cette année à Régina ont été envoyés par câblogramme de la salle du banquet donné par l'exécutif de la conférence en l'hon. W. E. Elliott, ministre de l'Agriculture du Royaume-Uni.

LAFOND

Vendredi le 13 janvier, ont eu lieu les funérailles de Mme Louis Noël, née Clémentine Desaulnier, décédée l'avant-veille, après une longue maladie, à l'âge de 73 ans. Le service a été chanté par M. le curé J.-M. Boucher. M. Elphège Lafrenière portait la croix. Les porteurs étaient MM. René Desaulnier, Lucien Desaulnier, Louis Bourget, de Beauvallon, Edouard Robinson, Michel Laframboise et Olivier Foisy. Le deuil était conduit par son époux Louis Noël, ses fils Donat, de St-Paul, Adélard, Aimée et Hector et ses filles Mmes Odilon Gagné et Mme Hector Dupuis de Lafond. Une grande assistance de parents et amis avaient tenu à témoigner sa sympathie à la famille éprouvée.

La famille Louis Noël se fait un devoir de remercier cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathies à l'occasion de la mort de leur regrettée mère Mme Louis Noël, soit par offrande de messes ou assistance aux funérailles.—Comm.

Soumissions pour l'achat de ferme

Les soussignés recevront des soumissions jusqu'au 15e jour de mars 1933, pour l'achat de la ferme suivante située près de Donnelly, Alberta:

Le quart nord-est de la section 19, canton 77, rang 20 à l'ouest du 5e méridien, contenant 160 acres plus ou moins, réservant à Sa Majesté toutes mines et minéraux.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté ou d'une traite sur une banque couvrant dix pour cent du prix offert, accompagné d'un accord stipulant que l'achat devra être conclu le 15 mars 1933, en acquittant la balance du prix offert au comptant ou en donnant une hypothèque pour une partie jugée satisfaisante par le créancier hypothécaire.

Les chèques et les traites des soumissionnaires sans succès seront retournés immédiatement après le 16e jour de mars 1933.

Datée à Edmonton, Alberta, ce 12e jour de janvier 1933.

Newell Lindsay Emery & Ford,
Edifice Canada Permanent,
Edmonton, Aberta.